



SRB

STRATÉGIE RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Nouvelle-Aquitaine

SÉMINAIRE RÉGIONAL

MARDI 8 MARS 2022
ANGOULÊME

COMPTE-RENDU DES PRODUCTIONS

Séminaire : mardi 8 mars 2022, de 9h30 à 16h30, aux Ateliers Magelis à Angoulême

Animateurs.trices de l'équipe de l'Ifrée : Marie Eraud, Emmanuelle Juton, Eléa Rebibo, Fanny Le Moal, Valérie Urman, Marion Thenet, Alexandra Som Moizeau, Claude-Laurent Aubert, Sylvie Caillaud, Fanny Labrousse et Christiane Assié.

Intervenant.e.s :

Guillaume RIOU, Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la transition énergétique et de Néo Terra

Vincent DORDAIN, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Sophie KERLOC'H, Région Nouvelle-Aquitaine

Maelle SAM YIN YANG, Agence Régionale de la Biodiversité - Nouvelle-Aquitaine

Christine JEAN, Vice-présidente du CESER

Nombre de participant.e.s présent.e.s : **69 participant.e.s**

SOMMAIRE

1. MISE EN CONTEXTE

- La Stratégie Régionale pour la Biodiversité
- La démarche en Nouvelle-Aquitaine

2. ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC : 7 ENJEUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

3. ÉLÉMENTS ISSUS DES RÉUNIONS TERRITORIALES : 153 FICHES ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

4. ÉLÉMENTS ISSUS DU SÉMINAIRE RÉGIONAL : AMENDEMENTS ET FUSIONS DES FICHES ACTIONS DES RÉUNIONS TERRITORIALES ET RÉDACTION DE NOUVELLES ACTIONS MANQUANTES

5. LES PROCHAINES ÉTAPES

1. MISE EN CONTEXTE

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)

La SRB est issue de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 (art. 8), Code de l'environnement (art. L 110-3).

- La SRB est définie et mise en œuvre par les régions en tenant compte des orientations de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)** et dans les mêmes conditions de concertation.
- La SRB a pour ambition d'intégrer des **objectifs de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité** dans les politiques publiques et de favoriser la **cohérence des politiques publiques**.
- **En Nouvelle-Aquitaine la SRB est co-pilotée par l'Etat et la Région** pour une durée de 10 ans.

La démarche en Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat souhaitent engager une démarche ambitieuse de consultation et de concertation pour l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux résultats attendus de cette démarche sont :

- **Un diagnostic de la biodiversité** régionale et des enjeux partagés par les différents acteurs du territoire
- Une stratégie biodiversité co-construite par **l'expérience et les contributions des différents acteurs et publics concernés** et en lien avec les contextes régionaux spécifiques
- **Une action publique efficace et coordonnée, des projets d'actions** dans lesquels les opérateurs régionaux vont se reconnaître et s'investir

Pour mener la démarche en Nouvelle-Aquitaine une équipe projet composée des co-pilotes et d'acteurs ressources a été créée :

Les co-pilotes : la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité

Les acteurs ressources : **l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA)** : référent technique diagnostic biodiversité. **L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée)** : référent coordination et animation de la concertation territoriale et des démarches participatives. **Le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (CF UICN)** : appui méthodologique.

2. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES 7 ENJEUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif de la SRB est d'aboutir à un cadre d'action partagé pour préserver et reconquérir la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine dans le contexte du changement climatique.

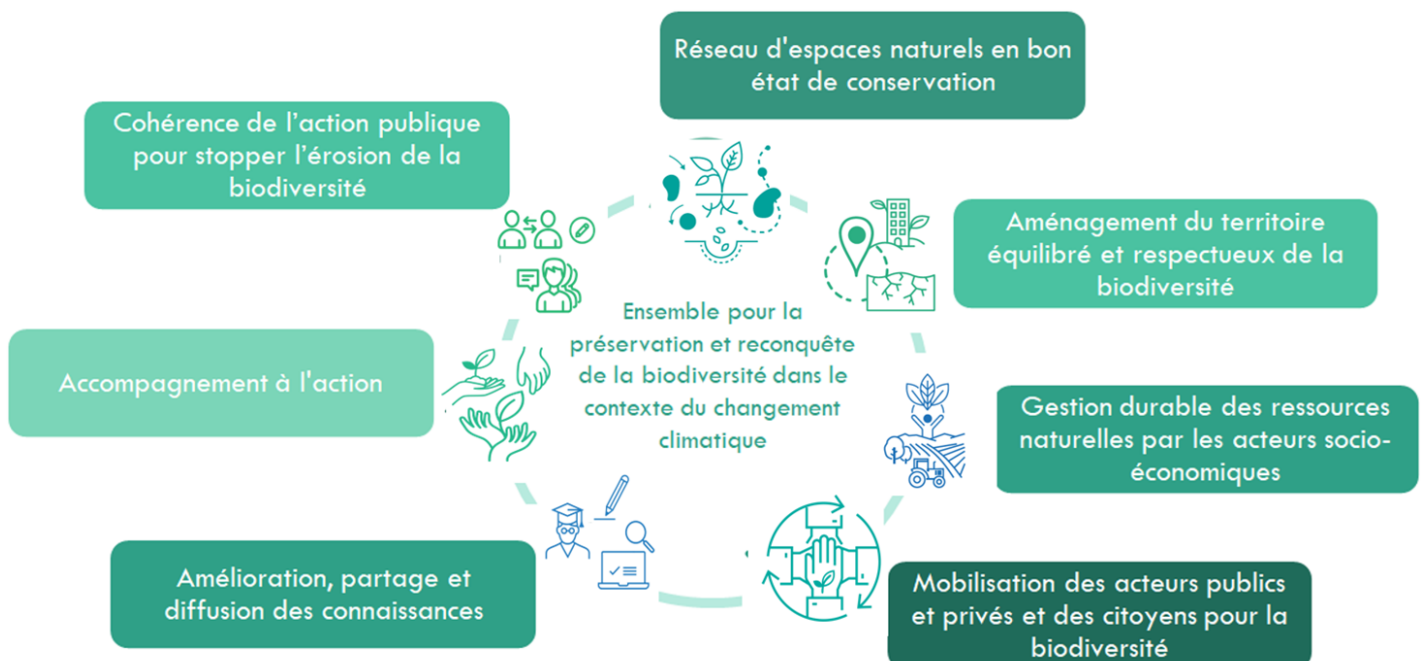
Phase 1 : l'élaboration du diagnostic

La phase 1 d'écriture collaborative du diagnostic a eu lieu entre mars 2019 et mai 2021. Elle a eu pour objectif l'identification des richesses, forces et faiblesses du territoire. La méthode appliquée a été la suivante :

- Lancement des travaux d'élaboration de la SRB lors du Comité Régional de la Biodiversité : **mars 2019**
- Contributions des acteurs sur le diagnostic en comité technique et scientifique, groupes de travail thématiques et collectivités territoriales, commission « stratégies » du CRB : **juin 2019 à janvier 2021**
- Travail participatif sur les enjeux : **mars – avril 2021**
- Avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel sur le diagnostic (avec recommandations) : **avril 2021**
- Séminaire régional de partage des enjeux de la SRB : **mai 2021**

Phase 2 : le plan d'action

Le diagnostic révèle **25 problématiques réparties en 7 enjeux**. La phase 2 qui a lieu entre juin 2021 et l'été 2022 permet de décliner ces enjeux en actions de terrain. Des réunions territoriales et régionales, ainsi qu'une consultation ciblée sur la jeunesse, sont mises en place pour élaborer ce plan d'actions. Voici les 7 enjeux :



3. ÉLÉMENTS ISSUS DES RÉUNIONS TERRITORIALES : 153 FICHES ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Les réunions territoriales ont eu lieu de septembre à novembre 2021, dans 8 sous-ensembles territoriaux de la Nouvelle-Aquitaine :

- Poitou
- Mer des Pertuis, estuaire de la Gironde, littoral et marais charentais
- Périgord-Limousin
- Limousin-Millevaches
- Cœur de Charente
- Pyrénées-Atlantiques
- Médoc, Landes, Adour
- Bordeaux, vallées de la Garonne et de la Dordogne

Ce sont des ateliers participatifs qui se sont déroulés en deux réunions (réunion n°1 d'une demi-journée et réunion n°2 d'une journée entière). Cibler ces 8 territoires a permis de travailler sur un panel représentatif (mais non exhaustif) des principales situations, questions et enjeux relatifs à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. Toutes les réunions territoriales ont suivi un protocole d'animation identique. Elles avaient pour objectif **d'identifier des pistes d'actions qui pourraient répondre aux enjeux issus du diagnostic** de la SRB. Des acteurs territoriaux ont travaillé de manière collective sur ces pistes d'actions. À l'issue des réunions territoriales les co-pilotes, l'ARB, l'UICN et l'Ifrée ont pris connaissance des **153 fiches rédigées dans les 8 territoires** et les ont classées par thèmes et sous-thèmes. 4 fiches ont été sorties du classement : une fiche sur les espèces exotiques envahissantes qui a été confiée au Groupe de travail animé par l'ARB travaillant sur la Stratégie Régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes. Ainsi que 3 fiches en lien direct avec la compétence des Agences de l'Eau, qui leur ont été transmises. Voici le **classement des 149 fiches** restantes :

THEME	Nombre de fiches	SOUS-THEME
ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE	19	faire connaître et renforcer l'application de la réglementation ingénierie territoriale mettre en réseau les acteurs, innover et partager
AMELIORER LES CONNAISSANCES POUR LA BIODIVERSITE	10	acquisition de connaissances évaluer la biodiversité et les enjeux stratégie de connaissance structuration et mise à disposition
AMENAGER AVEC ET POUR LA BIODIVERSITE	24	appliquer la séquence ERC planification de l'aménagement zéro artificialisation nette
EDUQUER, SENSIBILISER, FORMER AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE	26	former les décideurs et les acteurs socioprofessionnels intégrer la biodiversité dans la formation initiale sensibiliser les citoyens pour agir structuration des acteurs EEDD
FAVORISER LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	24	améliorer et consolider la gouvernance régionale et infrarégionale intégrer les enjeux de biodiversité organiser et renforcer les outils de financement pour la biodiversité
GENERALISER LES PRATIQUES VERTUEUSES DES ACTEURS ECONOMIQUES ET DE LEURS FILIERES	20	accompagnement des acteurs, adaptation des pratiques adaptation, création, développement de filières végétal local
PRESERVER LES ECOSYSTEMES	26	créer de nouvelles AP en fonction des enjeux équilibre entre gestion et libre évolution grand cycle de l'eau, haies outils fonciers, utiliser la complémentarité des outils existants

4. ÉLÉMENTS ISSUS DU SÉMINAIRE RÉGIONAL : AMENDEMENTS ET FUSIONS DES FICHES ACTIONS DES RÉUNIONS TERRITORIALES ET RÉDACTION DE NOUVELLES ACTIONS MANQUANTES

Le séminaire régional a été un espace de travail participatif et collectif autour des 149 fiches actions issues des réunions territoriales. Des représentant.e.s des réunions territoriales y étaient présent.e.s ainsi que des représentant.e.s de structures régionales. Au total, **69 participant.e.s**, réparti.e.s dans les 7 thématiques ont travaillé sur les fiches actions.

Les objectifs du séminaire étaient :

- **Amender et fusionner les fiches actions existantes issues des concertations territoriales**
- **Rédiger de nouvelles fiches actions au regard des propositions issues des consultations parallèles**

Pour atteindre ces objectifs les participant.e.s se sont répartis les fiches actions existantes et les ont amendées et fusionnées en s’inspirant des propositions de fusion de l’équipe projet SRB (co-pilotes et ARB) et de la matière issue des consultations parallèles : les pistes d’actions issues de la phase 1 de la SRB, les synthèses nationales des consultations de la SNB, les propositions des membres du Collège de l’ARB. Pour rédiger des nouvelles fiches actions les participant.e.s ont pu s’inspirer de la consultation jeunesse, des contributions du CESER Nouvelle-Aquitaine à la SNB.

Suite au séminaire, **63 fiches actions** ont été produites (fiches amendées, fusionnées, nouvelles fiches actions). Vous retrouverez les fiches actions issues du séminaires classées par thèmes :

THEME	Nombre de fiches
ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE	11
AMELIORER LES CONNAISSANCES POUR LA BIODIVERSITE	5
AMENAGER AVEC ET POUR LA BIODIVERSITE	7
EDUQUER, SENSIBILISER, FORMER AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE	9
FAVORISER LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	6
GENERALISER LES PRATIQUES VERTUEUSES DES ACTEURS ECONOMIQUES ET DE LEURS FILIERES	16
PRESERVER LES ECOSYSTEMES	9

Pour certains thèmes, les participant.e.s n'ont pas eu le temps de rédiger une fiche action complète, ils.elles ont rédigé seulement les titres. Ces idées d'actions seront étudiées par les co-pilotes pour savoir si elles feront l'objet de fiches actions rédigées.

Thématique	Idées de nouvelles actions
Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs socio-économiques	Mieux gérer les déchets industriels => veiller à le relier à SRB, SRADDET et à la politique publique : Plan 0 plastiques
Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs socio-économiques	Qualité des milieux (air et eaux) et biodiversité
Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs socio-économiques	Espèces envahissantes
Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs socio-économiques	Biodiversité et changement climatique
Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs socio-économiques	Limiter l'utilisation des plastiques => plan 0 plastiques
Eduquer, sensibiliser, former aux enjeux de la biodiversité	Intégrer les enjeux de la biodiversité dans la formation initiale
Aménager avec et pour la biodiversité	- CSR 2.5: « Lutter contre le changement d'usage des mers (extensions portuaires, dragage des fonds,...).»
Aménager avec et pour la biodiversité	- R_NA.1 : « Favoriser la coexistence de la biodiversité inféodée aux bâtiments et à leurs abords ».
Aménager avec et pour la biodiversité	Identifier des sites de renaturation potentiels (SNC ou pas)
Aménager avec et pour la biodiversité	Faire entrer en synergie/complémentarité des démarches ENS/CdL/Compensation/Carbone pour créer des grands sites à renaturer.
Aménager avec et pour la biodiversité	Établir une stratégie de la maîtrise foncière publique.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des 63 fiches actions produites lors du séminaire :

- Les fiches solitaires amendées lors du séminaire sont présentées sous le format graphique utilisé lors des réunions territoriales.
- Les fiches actions fusionnées et les nouvelles fiches actions sont présentées sous le format graphique utilisé lors du séminaire.

Le format des fiches actions sera uniformisé lors de la publication de la SRB.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE

SEMINAIRE.101.	Créer et animer un espace d'échange entre acteurs pour renforcer le lien Terre-Mer
SEMINAIRE.103.	Organisation de réseaux professionnels-salariés biodiversité à différentes échelles territoriales
SEMINAIRE.104.	Rencontres multi acteurs Montagne biodiversité
SEMINAIRE.105.	Prévention et contrôle
SEMINAIRE.106.	Intégrer l'innovation en faveur de la biodiversité dans les projets des territoires
SEMINAIRE.107.	Ingénierie en réseau
SEMINAIRE.108.	Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pour favoriser l'émergence de plans d'actions favorables à la biodiversité
SEMINAIRE.109.	GPS des dispositifs existants
SEMINAIRE.110.	Encourager les échanges
SEMINAIRE.111.	Géo-gouvernance par socio écosystème
SEMINAIRE.112.	Désigner des référents biodiversité dans chaque territoire

Accompagner les territoires pour préserver la biodiversité

Mettre en réseau les acteurs, innover et partager

Réf : SEMINAIRE.101.

Action : Créer et animer un espace d'échange entre acteurs pour renforcer le lien Terre-Mer

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Renforcer le lien Terre-Mer
- Se coordonner entre acteurs

Description de l'action

- Cartographier les acteurs impliqués dans le lien Terre-Mer
- développer une culture commune dans un objectif de mobilisation des acteurs
- Décliner l'espace d'échange à l'échelle des différents bassins versants
- définition collective des différents champs d'intervention de l'instance (qualité et quantité d'eau, tourisme, espèces migratrices,...)
- Valorisation de la prise en compte du lien terre-mer via un outil financier (AMI, Appels à projets,...)
- Créer une instance d'échange réunissant les acteurs de la mer des milieux rétro littoraux et des cours d'eau:
- champs d'action : eau douce et salé, amont et aval, eau superficielle et souterraine
- Gestion concertée avec les socio-professionnels
- Lien avec le FEAMPA (Fond européen aux affaires maritimes) : difficile à réaliser mais très important
- Approfondir avec les acteurs concernés

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- moyens d'animation (territorialisés par bassin versant) porté par la Région
- moyen de cofinancement d'un outil d'accompagnement des projets

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre d'acteurs impliqués
- Nombre de projets déposés et financés
- Nombre d'acteurs touché par les projets accompagnés

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Phase préparatoire de rassemblement et de mobilisation des acteurs puis lancement périodique d'appels à projets

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces, chambres consulaires, acteurs socio-économiques, associations d'usagers, association de préservation de l'environnement et membres désignés des comités de bassins
Chercheurs

Accompagner les territoires pour préserver la biodiversité

Mettre en réseau les acteurs, innover et partager

Réf : SEMINAIRE.103.

Action : Organisation de réseaux professionnels-salariés biodiversité à différentes échelles territoriales

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- mettre de la cohérence
- partager les expériences et savoir-faire
- créer de la synergie

Description de l'action

- La Région ou l'ARB NA organisent des rencontres et des séances de travail encadrées par une structure type Ifrée/La Fabrique à Projet entre les acteurs départementaux (EPTB, CAUE, Départements, PNR) notamment autour de retours d'expériences et de savoir-faire
- Dans chaque département : même chose avec les acteurs professionnels-salariés:
 - revue de projet semestrielle (pour éviter les doublons)
 - mettre en avant les actions innovantes
 - réfléchir aux priorités et actions à mener
 - ...

Quelle différence avec le Réseau Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine voir expérience avec Mme Kerloc'h ?

1 réseau est-il suffisant ?

Favoriser les partages d'expériences

Faire le lien entre professionnels de la biodiversité et EPCI

Créer de la synergie est très important

Question de la gouvernance : qui coordonne ?

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

Un chef d'orchestre et un animateur professionnel
⇒ Financement région

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Un tableau partagé qui permet de dire sur quel projet on travaille
- relevés de décision des rencontres
- indicateurs chiffrés (nombre de projets)
- nombre de rencontres
-

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

- Une rencontre annuelle régionale (voir plus si besoin)
- Rencontres semestrielles départementales

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Région ou ARB NA qui mandate un animateur dans les départements/le conseil départemental peut-être le correspondant départemental.

Chercheurs

Accompagner les territoires pour préserver la biodiversité

Mettre en réseau les acteurs, innover et partager

Réf : SEMINAIRE.104.

Action : Rencontres multi acteurs Montagne biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- reconnaissance mutuelle des rôles de chaque acteur/usager dans la préservation de la biodiversité de Montagne
- valoriser les savoir-faire locaux
- diffuser et partager les connaissances de la biodiversité

Description de l'action

- Organisation d'un événement réunissant acteurs/usagers de la Montagne basque autour de la biodiversité
- formats possibles :
 - conférence (experts), table ronde (confrontations/échanges), rallye "Biodiversité/Sciences participatives"
 - définition d'un thème annuel "La biodiversité est-elle compatible avec le multi usage de la Montagne (basque) ?"
 - en faire un moment de coopérations inter territoires (multi jumelage)
 - programme de sorties nature, "par la jumelle de ..." (un chasseur, un forestier, un éleveur, un randonneur,par Dominique Mansion, Jaïme Jimenez)
 - Jeu de piste sur la biodiversité (sensibilisation "Jeune public", lien entre biodiversité et usages) avec des épreuves : "Le Fort Biodiv" avec Basajaun !"

Proposition jeu de piste biodiversité à généraliser à tous les territoires et pas seulement à la montagne

Montagne Basque et Béarnaise

Acteurs : chambre d'agriculture + EHLG + CD64 + chercheurs

FAIRE LA MEME FICHE POUR CHAQUE SOCIO ECOSYSTEMES DU TERRITOIRE

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

1 coordination technique
financement (Europe, Etat, Région, Dpt, EPCI, Fondations et mécènes)
partenariats : socioprofessionnels, associatifs, collectivités, ...

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

nombre de participants
questionnaire de satisfaction
nombre de structures partenaires
nombre d'animations
nombre de données récupérées (inventaire participatif...)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2022 : préparation

2023 : mise en oeuvre

2027 : évaluation des différentes éditions

(de 1 à plusieurs jours)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

CAPB, SM de préfiguration du PNR, EHMEB, CAPP
Chercheurs en poste actuellement = légitimité

SEMINAIRE.105 : Prévention et contrôle



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif

Mettre en oeuvre la stratégie régionale de prévention et de contrôle en matière de polices de l'environnement

Fiches actions et contributions sources :

BDX.3.5 / BDX.2.5 / MVH.1.5 / CHA.2.1 / MER.3.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Complexité de la réglementation et interprétation injustifiée des textes
 Méconnaissance des acteurs de terrain et du grand public

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Vulgariser les textes législatifs (élus, public, chambres consulaires, associations...)
- Mise en adéquation des différents codes
- Organisation et contrôles préventifs et inter-services
- Prévenir les risques d'atteintes à l'environnement par un accompagnement des projets des particuliers
- Communiquer sur le rôle des MIPE / MISEN et sur leurs bilans annuels
- Augmenter le nombre d'agents assermentés pour amplifier les contrôles, augmenter la surveillance du territoire et faire respecter la loi
- Créer au sein des Tribunaux des sections spécialisées en environnement (formation)
- Mettre en place un dispositif de médiation
- (Non favorable à la formation des Maires sur ses devoirs de police)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*
 Suivi du nombre de contrôles et de contraventions
- **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

- **Porteurs de projets** « types » :
DREAL - DDTM
- **Partenaires techniques** :
Chambres consulaires
Association des Maires
Fédération usagers (chasse, riverains...)
- **Partenaires financiers** potentiels :
Etat - Région

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

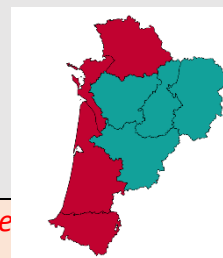
- Plateforme collaborative
- Podcasts
- webinaires

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tout le territoire



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre de stratégies suivantes ...*








SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.106 : Intégrer l'innovation en faveur de la biodiversité dans les projets de territoire

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation / Objectif

Trouver des solutions innovantes et acquérir des connaissances
 Les développer sur le territoire pour la Recherche Action
 Diffuser les résultats / connaissances dans la société

Fiches actions et contributions sources :

CHA.1.5 / MLA.4.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Mettre l'innovation scientifique en terme de biodiversité au coeur des territoires de projets > re-identifier les socio écosystèmes

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Tenir compte de l'expertise d'usage des acteurs du territoire/habitants, agriculteurs, etc.
 - Plateforme commune pour identifier les partenaires possibles
 - Créer un réseau de partenariat entre acteurs académiques (recherche) et socioéconomiques
 - Veille technique et réglementaire documentaires
 - Définition d'axes de recherche prioritaires
 - Identification de besoins en terme de formation pour tous les partenaires (académiques et non académiques)
 - favoriser les actions pluridisciplinaires et multi partenariales
 - Diffusion et communication auprès des différentes catégories d'acteurs
 - Structurer la recherche sur le territoire (Groupe régionaux thématiques, cluster thématique)
 - Identifier des socio écosystèmes comme Living labs (laboratoire d'application sur le terrain)
- Recherche Action
- Sciences participatives

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

- Ecobiose / Aclimaterra
- Biosena
- Programme UFE
- Ateliers hors les murs
- Zone Atelier

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

Succès aux AAP (Régionaux, nationaux, voire européen)

Nombre de projets collectifs à l'échelle régionale

- **Qualitatifs :**

Capacité à clarifier et structurer les actions régionales

Développer une filière biodiversité (métier, actions, labels, formation...) en lien avec le tissu socio économique

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

Service de la Région

- **Porteurs de projets « types » :**

- **Partenaires techniques :**

- **Partenaires financiers potentiels :**

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

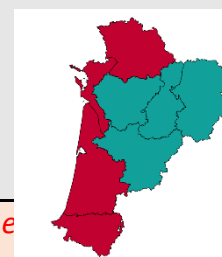
- Besoin d'animateurs territoriaux par socio écosystèmes

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Ensemble de la Région Nouvelle Aquitaine



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre de stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.107 : Ingénierie en réseau



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif :

Mettre en place une ingénierie au profit des territoires et favoriser les synergies de réseaux
 Accompagner les territoires pour préserver la biodiversité

Fiches actions et contributions sources :

BDX.3.4 / BDX.1.2 / MLA.1.6 / PGD.3.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Favoriser les échanges entre acteurs communaux : manque de synergie et articulation entre les acteurs
- Accompagner le déploiement de projets en faveur de la biodiversité : manque d'ingénierie
- Contribuer à l'autonomisation des territoires : manque de compétences et de transversalité

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1/ Identifier les référents de la biodiversité et les réseaux déjà existants

- Identifier et mobiliser les référents sur les différents thèmes et aux différentes échelles
- Organiser le retour d'expériences sur les actions d'accompagnement (bonnes pratiques et projets...)
- Identifier les canaux de communication et d'échanges sur les différents thèmes qui concourent à la préservation, maintien et développement de la biodiversité

2/ Appui technique à l'ingénierie de projets (administratif, technique, financier, réglementaire...)

- Définir les feuilles de route territoriales pour prioriser les actions en fonction des enjeux locaux (articulation avec les stratégies aux différentes échelles régionales, départementales...)
- Structurer une offre d'ingénierie au service du local (et diffuser)

3/ Favoriser les échanges entre les réseaux et les territoires (coopérations, collaborations, coproductions) à différentes échelles (territoire de projet, EPCI, départemental ou régional)

- Organiser des espaces de partage plus ou moins formels, articulant les différentes échelles territoriales
- Institutionnaliser (dans la SRB) ces espaces de partage pour les légitimer aux différents échelon

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

Réseau des espaces naturels NA, réseau des CAUE et agences techniques départementales, réseaux associatifs (FNE), ARBNA, réseau des CPIE, Biosena...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**
- Nombre de réseaux mobilisés ?

- Représentativité des différents thèmes en lien avec la biodiversité (naturalistes, socioprofessionnels, agriculture, forêt, aménagement, urbanisme, climat, recherche, aménités et usages...)
- Effectifs de l'ingénierie mobilisée localement ?
- Nombre de mutualisation, coopérations et collaborations impulsées sur le terrain ?
- **Qualitatifs :**
- Importance de mesurer la capacité des collectivités à mobiliser l'ingénierie et les réseaux ?
- Nécessité d'apprécier l'impact en matière de progression / montée en qualité de projets, capacité à évoluer...

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés : Pôles régionaux (FAUNA, CBNSA...)

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :
Echelle régionale : Région, Etat, ARBNA, Unions régionales et fédérations (URCAUE, FNE NA, URCPIE...)
Echelle départementale : Conseil Départemental, Fédérations départementales, associations départementales, chambres consulaires...)
Echelle locale : EPCI et territoires de projet, Conseil de Développement, citoyens, syndicats mixtes rivières...
- 🔍 **Porteurs de projets « types » :**
- 🔍 **Partenaires techniques :**
- 🔍 **Partenaires financiers potentiels :**
- 🔍 Etat, Région, Départements, Europe

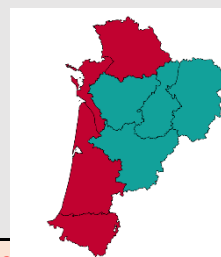
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.108 : TEN* pour favoriser l'émergence de plans d'actions favorables à la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation / Objectif

Faire de TEN* un outil opérationnel (SRB)

Faire émerger des actions favorables à la biodiversité

Favoriser une prise en compte transversale de la biodiversité dans les politiques publiques au niveau des collectivités territoriales

*Territoire Engagé pour la Nature

Fiches actions et contributions sources :

ARB E.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

La NA héberge un riche patrimoine naturel marqué par deux massifs montagnards, un littoral de plus de 720 km et une grande diversité de milieux naturels. Ce patrimoine est un atout et une responsabilité : la région présente une part importante et représentative des écosystèmes, de la flore et de la faune de France métropolitaine, avec par exemple 65 % des espèces métropolitaines de plantes, papillons de jour, reptiles et amphibiens continentaux ou encore 25 % des espèces de mammifères marins du monde. Le bon fonctionnement des écosystèmes contribue également au bien-être de la société et à l'ensemble des activités socio-économiques.

Face à la dégradation des écosystèmes et l'effondrement de certaines espèces, nous avons besoin de l'engagement de tous les acteurs pour sauvegarder et restaurer notre patrimoine naturel fragile et désormais menacé.

Le dispositif "TEN" pourrait ainsi devenir un outil de mise en oeuvre de la SRB à destination des collectivités avec :

- la mise en place d'une "contrat TEN" qui permettrait aux collectivités d'avoir accès à des financements spécifiques pour la réalisation de leurs projets
- une contractualisation avec les départements néo aquitains, leur conférant ainsi le rôle d'animer un réseau d'ingénierie pour l'accompagnement de porteurs de projets dans leur territoire

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

Il s'agit de faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

TEN s'adresse en priorité aux intercommunalités et/ou aux communes. Il est ouvert à toutes les collectivités infra-départementales, qu'elles soient rurales ou urbaines, débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

En matière de biodiversité, le rôle que les collectivités peuvent jouer est multiple :

- **intégrer** de la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.) ;

- **mobiliser** les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, etc ;
- **agir** directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc.) ;
- **sensibiliser** pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires ;
- **inspirer et essayer** en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Après la formalisation du plan d'action, et la reconnaissance TEN il s'agira d'accompagner les collectivités vers la réalisation de leurs projets et le cas échéant, de leur trouver les financements nécessaires.

Le dispositif TEN est déjà opérationnel en NA. Néanmoins le financement des actions pose questions :

- il serait intéressant de créer un contrat spécifique TEN pour permettre aux lauréats d'avoir accès à des financements pour réaliser leurs actions
- Il serait intéressant de contractualiser avec chaque département pour qu'ils assurent le rôle de tête de réseaux des acteurs techniques de leur territoire pour l'accompagnement des porteurs de projets.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*
- on peut reconnaître 30 TEN en Nouvelle Aquitaine
- on peut structurer un réseau d'ingénierie technique pour l'accompagnement des porteurs de projets dans chaque département
- on peut créer un contrat TEN visant à financer des collectivités
- **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) : ARB NA
- **Porteurs de projets « types »** : communes, EPCI à fiscalité propre, SM de pays
- **Partenaires techniques** : Départements, FREDON, URCPiE, FNE NA, PNR, URCAUE, RNR, FRC, Graine NA...
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, Département, OFB, Agence de l'eau

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- TEN
- AAP ABC
- AAP nature et transition
- tous dispositifs financiers actuels à destination des collectivités pour la biodiversité

- créer des contrats TEN

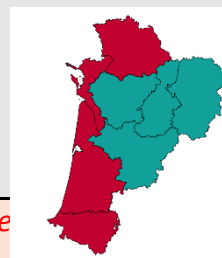
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

- nombre de reconnaissances TEN
- nombre de réseaux d'ingénierie opérationnels au niveau régional

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tout le territoire



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre de stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.109 : GPS des dispositifs existants



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif

Fiches actions et contributions sources :

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Les élus et les autres acteurs ont du mal à repérer les dispositifs existants

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Objectifs visibles des différents dispositifs (SCOT ...)
- Cartographie des différents dispositifs / Qui fait quoi ?
- Qualifier les dispositifs par rapport aux actions biodiversité
- Cohérence entre ces dispositifs et les structures
- Quels moyens ? Mutualisations possibles ?

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

? Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*

? Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

● **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

? **Porteurs de projets « types » :**

? **Partenaires techniques :**

Partenaires financiers potentiels :

(Moyens techniques et financiers)

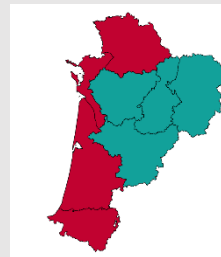
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tout le territoire



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.110 : Encourager les échanges



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif

Encourager les échanges entre les agences et les entités locales et départementales

Fiches actions et contributions sources :

ARB7.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Manque de relations entre les différentes parties prenantes

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Imaginer et légitimer des systèmes d'échange entre ces trois entités / échelles : Région, Département, local
- Dialogue entre ces parties prenantes

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

☐ **Quantitatifs :** *cibles finales et intermédiaire*

☐ **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*

☐ **Porteurs de projets « types » :**

🔍 Partenaires techniques :

🔍 Partenaires financiers potentiels :

(Moyens techniques et financiers)

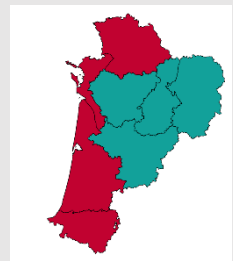
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tout le territoire



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.111 : Géo-gouvernance par socio écosystème



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif

Etablir une géo-gouvernance par socio écosystème

Fiches actions et contributions sources :

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Problème de sectorisation : approche systémique difficile à mettre en oeuvre

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Approche par système : échelle écosystème
- permet une déclinaison fonctionnelle multi échelle facile
- cohérence des problématiques et enjeux
- facilite la mobilisation des acteurs territoires
- Voir EcoBiose pour l'approche écologique paysage (écopaysagère)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

☐ Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

☐ Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

● Pilote en charge du suivi global de l'action (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ Porteurs de projets « types » :

☐ Partenaires techniques :

Partenaires financiers potentiels :

(Moyens techniques et financiers)

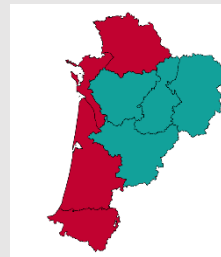
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tout le territoire



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.112 : Désigner des référents biodiversité dans chaque territoire



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation / Objectif

- Développer l'ingénierie environnementale des territoires
- Favoriser la montée en compétences des territoires

Fiches actions et contributions sources :

PGD.2.1 / CHA.2.4

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Manque de référents dans certains territoires
- Besoin d'accompagnement des collectivités locales
- Faire travailler ensemble les acteurs concernés

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1/ Identifier les besoins en compétences ou ingénierie environnementale des territoires (PNR, Pays, EPCI ou Départements) **et** les compétences déjà présentes

2/ Faire connaître l'existence du référent.e et ses responsabilités

3/ Institutionnaliser et donc légitimer ces référents

Missions des référents :

- donner des avis sur les projets de territoire (réponse aux AAP, plans, projets)
- construire un projet à l'échelle du territoire
- suivre et accompagner les projets biodiversité des collectivités locales
- former ou participer à la formation des différents publics : élus, agents des collectivités, habitants, professionnels
- assurer la cohérence des actions actions des différentes échelles
- aide à la décision des élus
- évaluer les actions mises en place
- coordonner les actions sur son territoire
- être en veille sur les actions des autres territoires

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

- l'ensemble des territoires néo aquitains ont 1 référent.e

- nombre d'actions "biodiversité" au niveau régional, révélés par les rapports d'activité des territoires

Qualitatifs :

- à minima Licence Pro biodiversité pour les référents biodiversité

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés : Pays, PNR, EPCI, Départements

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*

ARB NA

- **Porteurs de projets « types » :**

Voir "Acteurs"

- **Partenaires techniques :**

- **Partenaires financiers potentiels :**

- pour la partie Région
- financement propre des acteurs concernés

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Contrats pluriannuels entre la Région et les territoires
- Création de poste si nécessaire

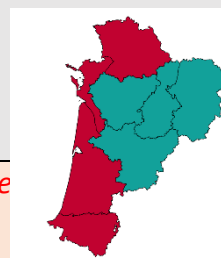
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?

Rapports d'activité des territoires

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Tous les territoires



Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES POUR LA BIODIVERSITÉ

SEMINAIRE.200	Développer la connaissance et la cartographie des végétations et habitats naturels
SEMINAIRE.201	Organiser la structuration d'information sur la biodiversité et fluidifier l'accès aux données
SEMINAIRE.202	Collecter et acquérir des nouvelles données sur la biodiversité
SEMINAIRE.203	Évaluer et suivre l'état de la biodiversité
SEMINAIRE.204	Structurer, pérenniser et mettre en relation les programmes de recherche en faveur de la biodiversité

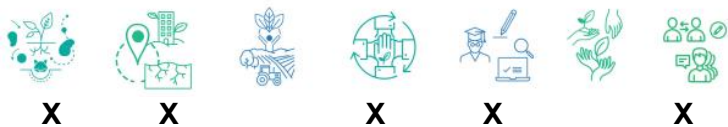
Améliorer les connaissances pour la biodiversité

Evaluer la biodiversité et les enjeux

Réf : SEMINAIRE.200.

Action : Développer la connaissance et la cartographie des végétations et habitats naturels

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- **Disposer d'une cartographie des habitats sur le territoire qui sera la trame du cycle de vie des espèces**

Description de l'action

- Compléter les données d'occupation du sol par la cartographie d'habitats naturels, pour mieux réfléchir les enjeux.
- Étudier, cartographier la fertilité des sols et les contextes pédoclimatiques
- Développer la connaissance sur les végétations
- Développer et harmoniser les méthodes de cartographie à différentes échelles
- Améliorer la connaissance sur le fonctionnement écologique des écosystèmes
- Améliorer la connaissance entre les liens espèces et habitats (faune/flore)= développer un référentiel
- Produire des indicateurs sur les habitats, ex : surface de vieille forêt, surface pelouse calcicole ...

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Cartographie des zones à enjeux

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Dès à présent, pour une action sur trois ans.

SEMINAIRE.201 : Organiser la structuration d'information sur la biodiversité et fluidifier l'accès aux données

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Partage et croisement des données de source ne venant pas forcément du monde « de la biodiversité »

Fiches actions et contributions sources : -

BDX.4.5. / MER.2.1. / POI.4.2. / CHA.3.3. / PGD.3.6.

SRB 1 / SNB 3 Groupe thématique 4 Axe 1 / Équipe projet

- Joanna Perraudin / Fauna
- Grégory Caze / CBN Sud Atlantique
- Cyril Moreau / Fédération des chasseurs 16 (territoire Charentes)
- Fanny Maillard / Cistude Nature

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- La connaissance est dispersée et hétérogène
- Beaucoup de plateforme différente
- Question sur la fiabilité des données
- Problème de connexion entre les différentes bases à l'échelle régionale et nationale
- Partage des différentes bases de données

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1. Diagnostic des systèmes d'information

- Identification des acteurs / producteurs de données, pas forcément venant des acteurs qui travaillent sur la biodiversité
- État des lieux des bases de données existantes
- Diagnostic de la disponibilité et de la fiabilité des données, de l'état de l'organisation des données et du niveau d'analyse
 - Caractériser le parcours des données associées : comment sont-elles produites, collectées, validées, diffusées, utilisées ?

2- Organiser et mettre en réseau des systèmes d'informations

- Améliorer la bancarisation des données, métadonnées existantes selon des formats standards de données

- Mise à jour des référentiels

Faciliter l'accès à l'information par typologie de publics :

= propriétaires forestiers, agriculteurs, élus, citoyens

= filières professionnelles + chambres consulaires

= Éducation nationale, centres de loisirs, centres sociaux

= les scientifiques/Universités

- Mettre en place un espace d'échanges élargi entre producteurs et gestionnaires de données, complémentaire de l'équipe d'animation du SINP (comité technique des partenaires).
- Rendre les métadonnées plus accessibles
- Développer le web sémantique pour un accès plus large
- Accompagner les organisateurs de bases de données et les gestionnaires, mandater les organismes référents pour former-informer
- Lever les freins à la diffusion de données et inciter/encourager son PARTAGE
 - Développer des services d'exploitation des données : requêteur, extraction, synthèse d'information...) selon les principes de l'open data
 - Organiser la validation scientifique des données pour assurer la diffusion d'une information fiable

3. Créer une plateforme unique pour un accès à l'information, avec la mise en réseau de toutes les autres plateformes.

Cette plateforme intégrera également un observatoire et tous les programmes de recherche.

En s'appuyant sur le SINP, créer une plateforme publique réunissant toutes les plateformes existantes (faune, obv, ...).

Chaque gestionnaire de données **verse de manière automatique** ses données sur la plateforme et le gestionnaire de la plateforme unique croise les données (humain ou logiciel). Les utilisateurs visualiseront et téléchargeront des données déjà harmonisées.

Construire une base utilisable et exploitable pour tous, une ergonomie pensée pour et avec les futurs utilisateurs.

Plateforme = outil de lecture des données. Sorte de géoportail avec plus de données, harmonisées et croisées.

Banque de données participatives type Wikipédia, accessibles sur internet et modérées par un groupe d'experts (système partagé et collégial).

Tout type de données (urbanisme, énergies, biodiversité, ...) / Retours d'expériences des démarches d'analyses de données territoriales : type ACE (Analyse continuité écologique) et analyse éco paysagère.

Plateforme à vocation non-réglementaire

Penser l'évolution de la plateforme.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

Plateforme Enjeux

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*

- Nombre de plateforme qui participe à cette plateforme centrale
- Nombre de thématique abordée
- Pluridisciplinarité des acteurs
- Nombre d'utilisateurs
- Nombre de données partagées

Qualitatifs :

- Fiabilité des données
- Référence bibliographique à cette plateforme

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

☐ **Porteurs de projets « types »** :

☐ **Partenaires techniques** :

☐ **Partenaires financiers potentiels** :

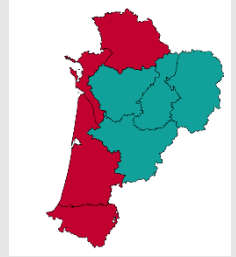
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*








SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.202 : Collecter et acquérir des nouvelles données sur la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

MER.3.1. / PGD.1.2. / BDX.4.5. / CHA.3.3. / MLA.1.1.

SNB Consultation citoyenne / ARB.3. / ARB.4. / CSR.3.12.

- Joanna Perraudin / Fauna
- Grégory Caze / CBN Sud Atlantique
- Cyril Moreau / Fédération des chasseurs 16 (territoire Charentes)
- Fanny Maillard / Cistude Nature

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Acquérir des données exploitables pour les analyser
- Comblement des lacunes de connaissances
- Réactualiser les données empiriques
- Point de vigilance sur la propriété des données

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1. Soutenir, développer les inventaires naturalistes :

- Poursuivre les inventaires dans les zones en déficit de connaissances. / Prospector des zones dont la connaissance écologique est lacunaire. / Localiser les zones blanches (« cold spot »), les espèces méconnues, préciser les enjeux locaux.
- Financer des inventaires à intervalles réguliers. Financement régulier des inventaires naturalistes locaux sur les espèces et habitats à enjeux réglementaires.
- Participer, décliner les inventaires nationaux : ZNIEFF, INPG, CarHAB, ...
- Former / faire monter en compétence des agents ENS, collectivités, services techniques, ... pour plus d'inventaires en régie.
- Multiplier les opérations de sciences participatives associant les habitants.
- Initier les jeunes aux activités naturalistes et les associer à des inventaires.
- Alimenter et enrichir les atlas existants, et en produire de nouveaux.

2. Accompagner d'un point de vue méthodologique les inventaires :

- Proposer des échanges d'expérience des structures qui collectent la donnée (mise en commun des savoirs).
- Bilan des protocoles existants = choisir des protocoles simples et connectés. / Réaliser des protocoles simples facilitants, reproductibles afin d'acquérir rapidement beaucoup de données.

- Harmoniser les protocoles entre les ex-régions et les territoires transfrontaliers.
- Actualiser et enrichir les guides d'identification d'habitats et d'espèces.
- Compléter et partager à l'échelle régionale les référentiels.

3.1 / A court terme : Développer un outil de collecte de l'information (application mobile) pour le grand public pour alimenter la science participative une application mobile permettant d'évaluer Collecter les données collectées

3.2/ A moyen terme, ce même outil devrait être déployé pour tous les professionnels

Application test Régionale pour exportation nationale

Voir comment cette application va alimenter directement la plateforme (voir fiche Fusion 6)

- Données brutes d'inventaires naturalistes : faune, flore, habitats
- Harmoniser l'outil de collecte des données via l'application mobile à développer
- Renseignements de base : qui a saisi ? Où ? Quand ? Quoi ?
- Modules accessibles en fonction du profil : module professionnel avec protocole pré rempli (co développement avec les acteurs- utilisateurs) avec possibilité d'exporter les données
- Les données seront centralisées dans une base de données unique mise à jour sur la plateforme, voir le lien avec la plateforme régionale ERC.
- Requête possible par habitats, par espèces, par zone géographique, données d'occurrence et publications (rapports de suivi)...

4. Capitaliser les données historiques et non valorisées à ce jour

Beaucoup de données existent sur papier, il faudrait les numériser pour les partager

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

Application Applichasse

Outils privés le CEN, LPO, Viginature...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

- Tous les acteurs sont impliqués professionnels et grand public
- Nombre de personnes qui se servent de l'application mobile (identifier l'origine des saisies)
- Si tous les territoires sont bien couverts (% de couverture du territoire)
- Nombre d'agents formés
- Nombre d'atlas mis à jour et le nombre de nouveaux atlas créés produits
- Nombre d'organisme impliqué dans l'inventaire
- L'enveloppe budgétaire allouée, avec la décomposition par organisme

Qualitatifs :

- Amélioration de la couverture taxonomique
- Réseau naturaliste, citoyen et éducatif

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

? Porteurs de projets « types » :

? Partenaires techniques :

? Partenaires financiers potentiels :

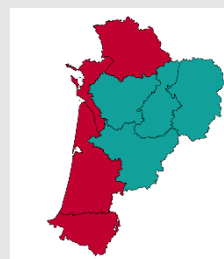
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.203 : Evaluer et suivre l'état de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : -

BDX.2.3. / MVH.2.5. CSR.3.12. / SNB Groupe thématique 4 / SRB 1

- Joanna Perraudin / Fauna
- Grégory Caze / CBN Sud Atlantique
- Cyril Moreau / Fédération des chasseurs 16 (territoire Charentes)
- Fanny Maillard / Cistude Nature

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Limiter l'érosion de la biodiversité
- Anticiper la disparition de la biodiversité pour mettre en place des actions pour la préserver
- Point de vigilance à évaluer TOUTES les biodiversités, pas que la remarquable mais aussi la biodiversité ordinaire, agricole...

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1. Améliorer et partager les méthodes d'évaluation

- Identifier et s'appuyer sur les référentiels existants (exemple : espèces protégées, zones humides, changement climatique, agriculture...) pour définir les critères d'évaluation.

Point de vigilance ne pas prendre que des référentiels en lien direct avec la biodiversité

- Identifier les référentiels manquants et les développer
- Définir un itinéraire d'évaluation à l'échelle action et à l'échelle globale / Développer les modes d'évaluation (notamment sur la qualité des écosystèmes) et des indicateurs "standardisés" cohérents et articulés entre les différents échelons (spatial et temporel) de gouvernance pour permettre une évaluation des politiques publiques et tous les programmes scientifiques et autres.

Systematiser l'évaluation des actions de gestion / restauration sur les milieux avec prise en compte des compartiments biologiques dans leur ensemble.

- Créer des outils ou services qui permettent d'exploiter les données de la plateforme (voir fiche fusion 6), et par là de tester la véritable interopérabilité des bases de données.
- Co-construire le cahier des charges de la plateforme (voir fiche fusion 6) des outils de valorisation et financer leur développement.
- Créer un référentiel partagé d'indicateurs pour définir « le bon état » de conservation de l'eau, de la terre et de l'air (état de conservation des habitats). Définir des seuils, pour identifier l'état des habitats et évaluer la tendance d'évolution de la biodiversité.

- Identifier les activités/pratiques agricoles et forestières qui favorisent la biodiversité, cibler les réseaux agricoles (Dephy, GIEE, réseau bio, etc) pour développer des indicateurs intégrés au suivi des exploitations.

- Poursuivre, compléter les travaux d'évaluation à l'échelle régionale terrestre et marin :
 - Réaliser les listes rouges régionales d'espèces (groupe connu et méconnu) et d'habitats
 - Poursuivre les démarches de bioévaluation des espèces et des habitats semi-naturels: identifier les habitats et espèces pour lesquelles la NA a une responsabilité forte ex : aloses ALA & ALF, lamproies LPF LPM, écrevisses à pattes blanches, esturgeon, saumon, desman, vison...
 - Poursuivre les évaluations du patrimoine géologique
 - Développer le suivi des individus comme le radiopistage des poissons en montaison et dévalaison

2. Renforcer les dispositifs de suivi et de surveillance sur le long terme

- Former les utilisateurs, opérateurs à la méthode
- Centraliser (bancairiser) les données (voir fiche fusion 6)
- Pérenniser les financements des réseaux de suivi et d'observation sur le long terme
- Expérimenter des "bilans biodiversité" sur la région NA, avec les collectivités volontaires et un accompagnement financier, méthodologique, administratif et technique

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

- Evaluation à court terme (- 3 ans)
- Surveillance à long terme (5 à 10 ans)

🔍 **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

🔍 **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

🔍 **Porteurs de projets « types » :**

🔍 **Partenaires techniques :**

🔍 **Partenaires financiers potentiels :**

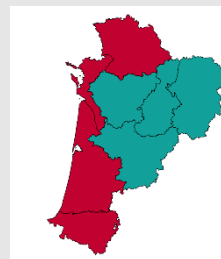
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.204 : Structurer, pérenniser et mettre en relation les programmes de recherche en faveur de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

ARB.5.a. / SRB 1 / équipe projet

- Joanna Perraudin / Fauna
- Grégory Caze / CBN Sud Atlantique
- Cyril Moreau / Fédération des chasseurs 16 (territoire Charentes)
- Fanny Maillard / Cistude Nature

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Déficit de connaissances sur l'expérimentation et la recherche appliquée

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Recenser les programmes existants
- Décloisonner dans un 2^{ème} temps pour avoir une vision globale avec une approche transdisciplinaire
- Développer de nouveaux programmes de recherche

Nouveaux programmes de recherches identifiés :

- Étudier les capacités et conditions de stockage du carbone des milieux naturels, en lien avec le changement climatique
- Étudier la productivité des écosystèmes
- Évaluer la naturalité des habitats
- Évaluer le coût économique nécessaire pour rendre neutre l'impact des activités productives sur l'environnement
- Quantifier les services éco systémiques :
 - . Évaluer les activités et emplois favorables à la biodiversité
 - . Évaluer les contributions positives des filières économiques à la biodiversité
 - . Évaluer les effets sociaux et économiques des actions à plus-value écologique
- Meilleures connaissances des menaces et pressions sur la biodiversité pour identifier des zones à enjeux (hiérarchisé avec des seuils = enjeu fort, enjeu moyen, enjeu faible)
- Liens entre la biodiversité et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Préciser les connaissances sur les modes de vie, les menaces, les services de pollinisation
- Amélioration des connaissances sur le patrimoine géologique

- Amélioration des connaissances sur le compartiment sol/sous-sol
- Amélioration des connaissances sur le milieu marin
- Développer un programme de recherche appliquée sur la mise en place d'actions de conservation (gestion, restauration)
- Développer un programme de recherche sur la biologie et l'autoécologie des espèces

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

☐ **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*

☐ **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

- **Porteurs de projets « types » :**

CISTUDE

Universités

Programmes de recherche

- **Partenaires techniques :**

CISTUDE

- **Partenaires financiers potentiels :**

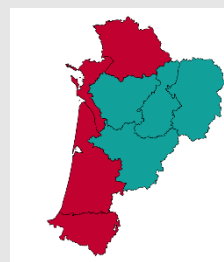
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



AMÉNAGER AVEC ET POUR LA BIODIVERSITÉ

SEMINAIRE.300	Mettre en oeuvre sans attendre l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
SEMINAIRE.301	Planifier les différentes énergies renouvelables et leur développement au regard de l'enjeu de la biodiversité.
SEMINAIRE.302	Renforcer la mise en place de la trame noire en complément de TVB
SEMINAIRE.303	Renforcer la biodiversité en zone urbaine
SEMINAIRE.304	Via la démarche CERCA, affirmer la primauté au respect des écosystèmes naturels pour développer les projets.
SEMINAIRE.305	Renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans la planification et l'aménagement du territoire
SEMINAIRE.306	Démarche pro-active des modalités de compensation carbone et biodiversité

SEMINAIRE.300 : Mettre en oeuvre sans attendre l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : MER.3.4 / PYR.1.4/MLA.3.1 / BDX.3.3 / PDG.3.4 / MER.1.5 / MLA.2.6 / MER.4.4

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

Limiter l'artificialisation d'un territoire afin d'anticiper la réglementation dans une logique de sobriété

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

Connaître

- Réaliser un catalogue de toutes les données et outils cartographiques mobilisables pour mettre en oeuvre le ZAN
- Répertorier et cartographier pour définir les espaces déjà artificialisés et non utilisés (ou sous-utilisés) applicable à toutes les échelles et mise à jour
- Construire de nouveaux outils cartographiques à l'échelle locale à intégrer dans le cahier des charges des documents d'urbanisme pour mobiliser du foncier artificialisé non utilisé et pour identifier les friches réemployables et créer "une banque de friches"
- Identifier les acteurs de la mise en place du ZAN : La Région, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les communes, les professionnels de la construction et du paysage, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), Établissements Publics Fonciers Locaux (EPFL), les acteurs de la compensation - Société CDC-Biodiversité, les agences d'urbanisme, les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) et les services de l'Etat.

Faire connaître

- Écriture d'un guide des bonnes pratiques et de retour d'expériences réussies (comité de rédaction); rappel de la séquence ERC; matériaux à préférer, mode de dé artificialisation... Déclinaison de ce guide selon les milieux et les territoires.
- Animer des journées techniques régionales sur le ZAN : retour d'expériences, outils méthodologiques,...
- Accompagner les acteurs locaux pour une définition de leur stratégie ZAN (échelle Schéma de Cohérence Territoriale (SCot), EPCI,...)
- Aides financières pour le renouvellement urbain (rénovation, logements, friches, ...) et la désimperméabilisation, la renaturation
- Sensibiliser et communiquer sur le ZAN (Communauté Éviter Réduire Compenser (ERC))
- Communiquer sur les surfaces artificialisées réemployables (friches ...)

Mettre en oeuvre le ZAN

- Rénover et dépolluer plutôt que construire.
Ajouter de nouveaux usages pour les espaces sous-utilisés.
- Développer les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) sur la frange littorale pour concilier un grand nombre d'enjeux : biodiversité, usage récréatifs, protection contre les risques naturels, le tourisme, l'économie, les

transports, le logement et utiliser le génie écologique et les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour éviter les options artificielles (enrochement vs ripisylve...)

- Rendre moins coûteuse la restauration du bâtiment ancien et la réutilisation des friches vs la construction neuve (moins coûteuse) et conditionner les aides publiques aux projets
- Permettre l'innovation encadrée (gestion, aménagement, compensation, ...) et conditionner l'artificialisation de nouveaux espaces à l'utilisation effective des espaces précédemment artificialisés
- Intégrer la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) aux documents de planification urbaine et s'assurer de la maîtrise foncière : identifier et sanctuariser les secteurs à éviter (enjeux biodiversité), réduire les impacts pour les zones à projets (projets justifiés) et planifier les besoins de compensation des impacts résiduels
- Incorporer un % de végétalisation de l'espace urbain et du bâti dans les cahiers des charges pour permettre de s'adapter aux changements climatiques à venir (ex: période caniculaire) et reproduire ou intégrer au concours "Ville Fleurie" cette notion de végétalisation (et pas que dans les villes)
- Promouvoir des pratiques respectueuses de la biodiversité du sol (couvert permanent, toute différenciée, zéro phyto dans les jardins et espaces verts, agroforesterie...)
- Établir des cahiers des charges en faveur de la transition écologique et énergétique dans les projets d'urbanisme (photovoltaïque sur bâti, biodiversité et bâtiments, arbres et espaces verts en ville, corridors et trames, ...).
- Mettre en cohérence des politiques publiques sur la réduction de l'artificialisation des milieux (transports, énergies, urbanisation, ...)
- Réinventer un équilibre urbain/rural : stopper l'étalement des agglomérations et développer un réseau des villes moyennes déjà desservies pour les transports en commun (condition nécessaire) sur le principe de la densification et du développement d'un cadre de vie attractif

Optimiser les emprises déjà existantes au préalable de projets d'infrastructures de transports et intégrer la valeur environnementale.

- Améliorer l'offre de transport de personnes :
 - Covoiturage
 - Réseau Transport Express Régional (TER)
 - Voie verte. Mais non goudronnées et moins larges (qui ne ressemblent pas à des routes). Garder le plaisir de se déplacer au milieu de la biodiversité
 - Bus à haute fréquence
 - Développer (créer..) le réseau de pistes cyclables dans les Landes
- Localiser les productions à proximité des offres de transport
 - Limiter les imports/exports
 - Aider au développement des filières locales des besoins vitaux : alimentaire, mobilier, textile, énergie...
- Privilégier le rail au transport routier
 - Le transport par train pour les lignes internationales de Fret
 - Les lignes nationales par camion à cause du flux tendu !! Problème !!
- Accompagner les infrastructures d'aménagement en faveur de la biodiversité
- Limiter la fragmentation des espaces non urbanisés en participant à l'effacement des points noirs (les discontinuités)
- Dématérialiser par la végétalisation les espaces urbains denses en lien avec le rafraîchissement naturel en période caniculaire

Evaluer

- Mesures de consommation d'espace par type et par territoire : observatoire existant
- Observatoire foncier, suivi artificialisation, construction, ...
- Suivi de la consommation foncière
- % de zones déjà artificialisées qui ont été ré-utilisées
- Nombre de participants aux ateliers et autres initiatives qui sont mises en place pour faire connaître le ZAN

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

Etablissement Public Foncier (EPF) en Nouvelle Aquitaine pour les retours d'expériences
Observatoire des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU)

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

Atteindre l'objectif d'une artificialisation divisée par deux par rapport au rythme actuel à minima pour 2030

Qualitatifs :

- Avoir les outils de la rubrique "Connaître" dans la description de cette fiche
- Avoir réussi à sensibiliser les acteurs de l'aménagement et de la planification (élus, professionnels, techniciens, promoteurs, habitants...)

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

Porteurs de projets « types » :

Partenaires techniques :

Partenaires financiers potentiels :

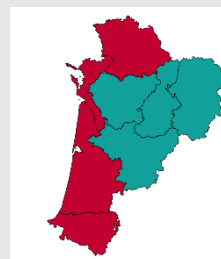
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotés

Réf : SEMINAIRE.301.

Action : Planifier les différentes énergies renouvelables et leur développement au regard de l'enjeu de la biodiversité.

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

Établir un document au niveau EPCI sur le développement des énergies renouvelables en fonction de la protection de la biodiversité locale.

- Établir un **Schéma directeur des énergies** à l'échelle de l'EPCI, sur les possibilités locales de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éoliennes terre et mer, hydroélectricité, moulins, bois-énergie, géothermie, méthanisation).
Ce Schéma directeur des énergies liste les zones locales protégées (par exemple: ENS, RNN, PNR, RNR, Natura 2000, etc.) et leurs enjeux naturalistes pour les exclure des zones des nouvelles énergies renouvelables. Point d'alerte: une attention particulière sera portée à la formulation des zonages pour éviter d'ouvrir la porte à des contentieux.
Ce schéma directeur des énergies intègre l'aspect biodiversité et sa préservation en lien avec le document Stratégie régionale des ENR.
- Le schéma directeur des énergies sert donc à :
 - Cartographier les zones positives où peuvent s'établir les ENR, dont les zones artificialisées..
 - Spécifier les zones stratégiques de développement des ENR et des autres politiques publiques où se déploie l'animation foncière des collectivités (pour éviter les effets d'aubaine et la flambée des coûts du foncier).
 - Privilégier le développement du photovoltaïque sur les zones déjà artificialisées (toits, parkings...)
 - En zone non artificialisée, privilégier des usages mixtes ENR+élevage/culture.
 - Porter à connaissance les enjeux de biodiversité du territoire.
- L'opposabilité du Schéma directeur des énergies est obtenue en le rattachant à un document déjà opposable: le PLUI. C'est un pilier du PLUI.

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- EPCI avec leur PLUI, SCOT, PADD...
- Financements des études pour les ENR locales et de la biodiversité locale.
- EPCI pour les experts biodiversité.

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

Nombre de documents établis/an

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

- Document de planification à réaliser dans les deux ans.
- Durée de long terme, avec une réévaluation des zonages tous les 10 à 20 ans.

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

EPCI

Réf : SEMINAIRE.302.

Action : Renforcer la mise en place de la trame noire en complément de TVB

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Réinstallation et équilibrage de la faune nocturne.
- Incidence de la Trame noire sur la qualité de la flore dans les espaces paysagers de la zone urbaine et dans les villages.

Description de l'action

- Pour l'éclairage public, inverser la tarification heures pleines/heures creuses, pour une mise en œuvre progressive. (Le groupe des acteurs régionaux n'a pas remis en cause cette proposition mais a souhaité alerter sur deux points: "cette mesure ne relève pas des attributions de la Région"; "sa mise en œuvre suppose tarification spécifique appliquée aux collectivités).
- Se rapprocher des syndicats départementaux d'énergie pour mettre en place un schéma communal de la pollution lumineuse.

Cadrage:

Adopter une réglementation pour:

- pallier à l'insécurité des personnes
- veiller à la sécurité routière
- conduire une réflexion sur l'urbanisation
- Étendre la réglementation locale aux zones commerciales éclairées la nuit : voirie ET bâtiments.

Acculturation tout public à l'intérêt de l'action.

Intérêt :

- Assurer la continuité des espèces nocturnes.
- Economies d'énergie
- Qualité de vision pour l'astronomie
- Réduction de la pollution lumineuse (réduction de nuisances).

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Travaux par conduite de projets
- Orientation des aides publiques

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Des études sur l'évolution des phénomènes au fur et à mesure de l'avancée des projets.
- cartographie des zones lumineuses.

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2022

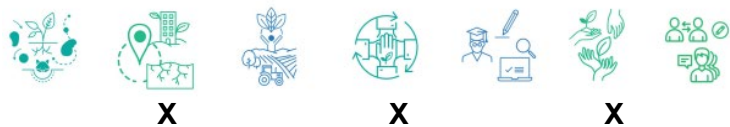
Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Collectivités territoriales et l'Etat.
- Associations et citoyens.
- ADEME
- Syndicats départementaux d'énergie.
- Lien avec MNHN
- Lien avec le Label ville et village étoilé.

Réf : SEMINAIRE.303.

Action : Renforcer la biodiversité en zone urbaine

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- inciter les acteurs publics et privés à porter des actions en faveur de la biodiversité

Description de l'action

- 1 - Intégrer des critères de conditions d'éligibilité sur la biodiversité dans les politiques publiques d'aménagement
- 2 - Encourager les démarches collectives en faveur de la biodiversité (jardins partagés/bourses aux plantes)
- 3 - Promouvoir les changements de vocation des terrains vers l'Agricole (A) ou Naturel (N) pour sécuriser le foncier
- 4 - Sensibiliser pour faire évoluer le regard des habitants et des acteurs locaux sur la biodiversité en ville. Proposer un accompagnement
5. Remettre des zones naturelles dans le cadre du renouvellement urbain du type corridor, forêt urbaine, îlot de fraîcheur... Désimperméabiliser et végétaliser certains espaces tels que cours d'école, parking, trottoirs,...

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

animations locales et expertise
accompagnement financier Région/EPCI
formations

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

évolution de la surface imperméabilisée
nombre d'initiatives collectives portées
nombre d'agents formés
évolution des zonages (N,A,U,....)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

2021 : formations, lancement AAP, initiatives collectives
2022-2023 : mise en oeuvre des initiatives
2024 : document de planification ayant intégré ces initiatives

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Communes
Associations locales
Etat

SEMINAIRE.304 : Via la démarche CERCA, affirmer la primauté au respect des écosystèmes naturels pour développer les projets



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation. Changer de paradigme: par le déploiement de la séquence CERCA, adapter les projets aux écosystèmes naturels et non plus l'inverse.

Objectif Le diagnostic des milieux naturels précède l'élaboration technique des projets : substituer la séquence CERCA à la séquence ERC.

Fiches actions et contributions sources : POI.7.5 / CHA.1.3. / BDX.1.5 / CHA.1.6.

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

La séquence ERC, appliquée projet par projet - et pour tout type de projet- a montré ses limites. Il faut changer de paradigme. Il faut enrichir cette séquence ERC pour modifier son orientation : passer de l'approche projet par projet à une approche territoriale.

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

Déployer la séquence CERCA : **Connaître / Eviter-Réduire-Compenser / Accompagner** .

- **C=Connaissance.**

Il faut activer le C de CERCA pour pouvoir bien activer le E de ERC.

- Questionner l'utilité territoriale du projet : ajouter au projet une "Déclaration d'utilité territoriale" (DUT) pour mettre le projet en cohérence avec son territoire d'implantation.

Pour les gros projets, cette "DUT" pourrait être délibérée par une convention citoyenne (de type panel de citoyen tirés au sort) à l'échelle du territoire concerné.

- Systématiser la concertation la plus large en amont de la conception des projets (transversalité) en intégrant les acteurs du territoire dans le champ de la biodiversité (associations naturalistes, collectifs citoyens, ONG, ...)
- Prescriptions environnementales généralisées dans les cahiers des charges.
- Définir les indicateurs d'objectifs et de résultats précis, mesurables, et simples.
- Définir une norme de qualité des projets.
- Conditionner le versement d'une aide à des critères biodiversité dans le dossier de candidature (non optionnel) et au versement du solde.
- En anticipation, partager avec les porteurs de projet la stratégie partagée-co construite d'aménagement en faveur de la biodiversité (Cf fiche action POI. 1.7)
- Promouvoir les initiatives vertueuses pour la biodiversité (ex: bâtiment avec cache à chauve-souris) : remise de prix; plateforme collaborative de projets individuels favorables à la biodiversité avec des organismes de contrôle pour la sélection des projets.

- **ERC**

- **E (Éviter):**

Activer d'abord le E dans ERC.

En plus du cadrage réglementaire existant, intégrer des zonages naturels (même non contraignants) et des enjeux de biodiversité. (Actuellement, ces enjeux sont connus mais pas obligatoirement zonés, par exemple l'enjeu d'intégrer la préservation des chauves-souris dans les projets de bâtiments).

- C (Compenser):
Compenser localement et définitivement (ORE, outils fonciers, conservatoires, Départements)
Taxer l'artificialisation, la fragmentation.
- A (Accompagner).
Cadrer l'évaluation des projets: mesurer l'efficacité des projets en matière de biodiversité;
ajouter des objectifs de performances.
Analyser chaque projet suite à sa réalisation au regard des enjeux actuels liés à la biodiversité:
analyse du cahier des charges pour identifier les manques; générer des données d'entrée pour
les futurs cahiers des charges.
Publier un bilan régulier des projets et de leur évaluation (critères biodiversité)
Communiquer le bilan d'évaluation biodiversité pour responsabiliser les porteurs de projets.
Alimenter un tableau de bord d'évaluation des projets portés par une structure.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

Échéance à très court terme; dès que possible.

- **Quantitatifs :** *cibles finales et intermédiaires*
- **Qualitatifs :**
- Suivi sur terrain; contrôle partagé

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
Communauté régionale ERC-NA est changée en communauté CERCA-NA.
- **Porteurs de projets « types » :**
Communes / intercommunalités/PNR/ Aménageurs (publics, privés)
- **Partenaires techniques :**
DDT/DREAL/OFB pour le cadrage et le contrôle/ Conservatoire du littoral/ Conservatoire des espaces naturels/ Bureaux d'étude/ Associations, ONG
- **Partenaires financiers potentiels :**
- Etablissement public foncier
- Etat
- Europe
- Aménageurs

(Moyens techniques et financiers)
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

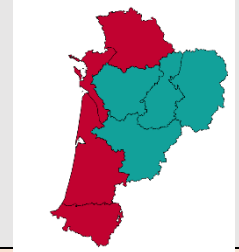
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Structures à mobiliser pour l'évaluation:

- Mettre en place une commission indépendante multisectorielle.
- Commissions existantes: commission départementale de la nature du paysage et des sites; commission départementale des espaces naturels agricoles et forestiers; MRAE.

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.305 : Renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans la planification et l'aménagement du territoire



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation

Objectif

Fiches actions et contributions sources :

CHA.1.7 / MER.2.4 / MER 4.1 / MLA 1.1 / POI 2.5 / BDX 1.3 / PYR 3.5

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Parce que les enjeux de biodiversité ne sont pas assez souvent intégrés dans la planification et l'aménagement des territoires

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1) Identifier les enjeux de biodiversité à différentes échelles spatiales

- Compiler la donnée existante : base de données, ABC, hotspots, TVB... et généraliser les inventaires détaillés incluant un volet participatif, ex : ABC
- Réalisation d'un état des lieux/décliner et rendre plus opérationnel le diagnostic SRB :
 - > des besoins et pratiques des professionnels en espaces naturels,
 - > de la biodiversité des espaces naturels (et des enjeux de préservation).

Plusieurs stratégies possibles : par exemple prospecter des zones dont la connaissance écologique est lacunaire, cartographie par habitat naturel...

Croisement des enjeux sur cartographie.

- Validation collective des enjeux et perspectives d'évolution par les 5 collèges (État, collectivités, professionnels, loisirs, environnement, ...)
- Capitaliser au travers d'un système d'information biodiversité en lien avec l'OBV pour faciliter la prise en compte des enjeux en amont des projets. L'idée est de mettre en système différents systèmes d'information existants. Il faut qu'il soit interopérable avec les SIG des collectivités. A l'heure actuelle cela demande beaucoup de temps et des compétences internes d'aller chercher les différentes couches dans les différents systèmes d'information. Cela permettrait d'éviter des oublis de données, d'enjeux.

2) Organiser l'intégration des enjeux

5 grands leviers sont identifiés :

- **Articuler les différentes politiques publiques** au croisement de l'aménagement et de la biodiversité en lien avec les PLUi, le SRADET, les PCAET...
- **Identifier, cartographier et décrire les différents secteurs** (à fort enjeu, à enjeu de renaturation ou avec des enjeux moins prégnants); pour chaque secteur appliquer la démarche ERC : privilégier l'évitement, si pas possible le justifier, renaturer, si pas possible le justifier voire compenser. L'analyse doit être mise en place à une échelle la plus adaptée.

- **Création de cahiers des charges** adaptés aux vocations des espaces (préservation, évolution...).
- **Structurer l'offre de compensation** : par espaces plutôt que pas espèces. Cela permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier quand on a déjà la capacité de proposer un plan de compensation.

Certains proposent de préférer l'approche par « territoire » à l'approche par « espèce » qui ne permet pas toujours d'avoir l'adhésion des habitants et des décideurs. En partant du territoire de vie, on arrive à impliquer plus facilement les habitants aux interactions des écosystèmes, de leur maintien et de leur restauration. Les documents de programmation doivent être pensés et rédigés avec ce nouvel angle d'approche.

Il faudrait arriver à un Plan Local Opérationnel pour Valoriser l'Environnement (PLOVE) comprenant des mesures de gestion concrètes.

- **Mettre en place/conforter des schémas régionaux sur le long terme** (acquisition foncière, ORE...)
- **Tirer profit de la mise à jour des documents d'urbanisme et de planification réglementaires pour intégrer les enjeux de biodiversité** (PLU, SCOT, SRB...) A voir s'il ne faut pas aller plus loin et explorer les procédures réglementaires qui pourrait être mise en place pour inciter les collectivités à faire cette mise à jour, exemple : procédure simplifiée. Par exemple, lorsqu'un enjeu biodiversité a été identifié sur leur territoire la mise à jour d'un plan d'aménagement qui s'en suivrait pourrait bénéficier d'une aide de la Région pour inciter la collectivité.
- **Avoir une gestion durable sur la durée avec le maintien des subventions associées**

Au-delà des propositions de leviers, le groupe identifie un frein majeur pour renforcer l'intégration des enjeux de la biodiversité dans l'aménagement du territoire :

- Le plan doit être décliné en un programme opérationnel mais ce qui reste le plus difficile c'est le moment de l'émergence de la maîtrise d'ouvrage. Plusieurs freins à l'engagement des collectivités sont identifiés : les dépenses de fonctionnement que cela va engendrer (combien de temps d'engagement et à quel coût ?) et le critère obligatoire ou non, voire les conséquences que cela peut engendrer de ne pas s'y engager.

3) Expliciter et aller vers le public, les élus, les professionnels

Les professionnels recouvrent les différents collèges de l'ARB : agriculture, acteurs socio-éco, industrie, secteur tertiaire, travaux publics, sylviculture, secteur du loisir, du tourisme, les utilisateurs d'espaces et de ressources...

Attention à utiliser un vocabulaire compréhensible en fonction des différents publics visés.

- Faire remonter la biodiversité dans l'ordre de priorité des élus en faisant la démonstration de ses aménités, ses services rendus.
- Systématiser la concertation volontaire (co élaboration) aux différentes étapes d'un projet ayant notablement, sensiblement, des impacts sur la biodiversité. Par exemple : avoir une analyse partagée des enjeux avec les décideurs, les habitants, les entreprises, les associations...
- Mettre en place des modalités d'information, de présentation, d'explication au travers par exemple de réunions publiques, quand les actions opérationnelles ont déjà été choisies et qu'il faut permettre au public de comprendre à quels enjeux de biodiversité cela répond.

4) Suivre évaluer former

Évaluer c'est aller au-delà du recueil de données, évaluer c'est porter un jugement sur un plan, un programme... Cela oblige à rédiger des objectifs environnementaux dans ces plans et programmes d'aménagement pour qu'ils puissent être évalués. Pour cela 4 actions ont été citées :

- Instruire, évaluer en transversalité et donner les moyens de le faire.
- Construire des grilles d'analyse partagées de l'impact biodiversité, quel que soit le type d'aménagement ou projet, pour évaluer la prise en compte prioritaire de la biodiversité et de la protection des espaces naturels dans les documents de planification.
- La grille doit être opposable à la maîtrise d'ouvrage, elle fait partie de l'instruction des dossiers. Elle doit intégrer une évaluation de l'état de consommation des espèces et des habitats et doit prendre en compte l'effet sur les espèces invasives (propagation via le projet, dispersion involontaire). Elle doit permettre l'évaluation des impacts (pollutions, rejets chimiques et organiques) et la bonne concertation avec les acteurs locaux (en amont du projet). Elle doit être obligatoire pour tous les projets c'est-à-dire ceux non soumis à étude d'impact et ceux soumis à étude d'impacts. Une grille d'analyse spécifique pourrait être envisagée pour évaluer au mieux le projet. Cette grille permet d'évaluer le document du projet uniquement avant acceptation du projet - à distinguer du référentiel d'évaluation post-projet. Il faudra distinguer le document et le projet.
- Retours d'expériences, valorisation des connaissances produites dans le plan d'action.
- Former les élus, les techniciens...
- Proposer des échanges d'expérience des structures qui collectent la donnée (mise en commun des savoirs).

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

☐ **Quantitatifs :** *cibles finales et intermédiaires*

☐ **Qualitatifs :**

☐

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :
- ☐ **Porteurs de projets « types » :**
- ☐ **Partenaires techniques :**
- ☐ **Partenaires financiers potentiels :**

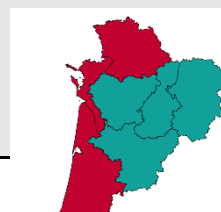
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



Aménager avec et pour la biodiversité

Appliquer la séquence Eviter Réduire Compenser

Réf : SEMINAIRE.306.

Action : Démarche pro-active des modalités de compensation carbone et biodiversité

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- **Cadrer/rendre opérationnelles les compensations carbone et biodiversité.**

Description de l'action

CADRER:

- Faire respecter le cadre du SRCE : adéquation entre impératifs de compensation et enjeux écologiques locaux (exemple: ne pas compenser des boisements en détruisant/plantant des prairies, des landes,...)
- Des services instructeurs interdisant les mises en œuvre incohérentes au niveau local; leur donner les moyens de le faire !
- Être intransigeant sur l'additionnalité apportée par la compensation.
- Demander la mise en œuvre locale de la compensation carbone.
- Appuyer la création d'un label "bas carbone" compatible avec les enjeux de biodiversité locale. Exemple: Eviter de boiser des zones humides

RENDRE OPÉRATIONNEL:

- Proposer des Sites Naturels de Compensation pour les enjeux bien identifiés localement.
- Demander plus de transversalité entre services instructeurs.
- Mieux communiquer sur les sites de compensation existants (SIG)

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Expertise des services instructeurs (cahier des charges)
- Structures dédiées (opérateur de compensation à l'échelle locale).

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Collectivités
- Etablissements publics.
- Société d'économie mixte
- CEN (sur financement dédié).

EDUQUER, SENSIBILISER, FORMER AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

SEMINAIRE.400	Vers un réseau d'éducation à l'environnement en Nouvelle Aquitaine
SEMINAIRE.401	Créer le métier de coordinateur environnemental
SEMINAIRE.402	Sensibiliser et mobiliser le grand public
SEMINAIRE.403	Sensibiliser les jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire et favoriser leur engagement pour la biodiversité
SEMINAIRE.404	Former les enseignants aux enjeux de la biodiversité et permettre le développement d'actions pédagogiques
SEMINAIRE.405	Former les élus et les agents des collectivités aux enjeux de biodiversité et accompagner la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables
SEMINAIRE.406	Mobiliser les acteurs socio-professionnels et les accompagner à mettre en œuvre des projets et pratiques en faveur de la biodiversité
SEMINAIRE.407	Renforcer et valoriser les filières de formations professionnelles relatives à l'environnement, à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement
SEMINAIRE.408	Soutien à la filière de l'EEDD

Réf : SEMINAIRE.400.

Action : Vers un réseau d'éducation à l'environnement en Nouvelle Aquitaine

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Réussir à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement au sein d'un même réseau

Description de l'action

- S'inspirer des initiatives et expériences réussies de réseaux d'acteurs locaux ou non
- Analyser pourquoi certaines tentatives n'ont pas abouties
- Ce réseau doit se démarquer des autres déjà existants, son originalité et son innovation sont des garants de sa bonne réussite
- Promouvoir la complémentarité des compétences entre acteurs du réseau
- Mutualiser les outils pédagogiques et la connaissance, favoriser une connaissance entre partenaires
- S'appuyer sur le tissu d'acteurs locaux, notamment associatif

Un réseau se construit à l'initiative des acteurs mais ne doit pas être imposé par le dispositif d'une institution (comme la SRB).

Le groupe estime que cette fiche est plus appropriée à une Stratégie régionale pour l'EEDD (mais hors sujet pour les questions de biodiversité). Cette fiche serait plus utile à un GRAINE par exemple.

Nous ne l'avons donc pas amendée.

Quels moyens nécessaires ?

- Un collectif pour animer
- Une plateforme d'échanges

Quels moyens d'évaluation ?

- Nombre de structures partenaires
- Création d'outils communs
- Nombre de consultation des outils
- Nombre de réponses à appels à projets multi-partenariaux

Calendrier de l'action

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Tout acteur de l'éducation à l'environnement

Réf : SEMINAIRE.401.

Action : Créer le métier de coordinateur environnemental

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

Limiter les impacts négatifs sur l'environnement de projets d'infrastructure et immobiliers

Description de l'action

- Créer le métier de coordinateur environnemental:
 - Créer le cadre du métier : compétences nécessaires, définition des missions, du cadre d'intervention (opérations soumises à cette expertise). Identifier la structure porteuse. Identifier les leviers de financements
 - Créer une spécialisation/formalisation à ce métier (expertise), le cursus qui y mène, les prérequis, le "diplôme"
 - Ses missions : participation au projet à partir de sa conception et jusqu'à sa réalisation, avec projection sur la gestion. L'employeur est maître d'ouvrage.
 - L'éligibilité à certains fonds environnementaux pourrait être soumise à la présence d'un coordinateur environnemental.
- Faire connaître ce métier, "recruter" des talents, le promouvoir.

Hors sujet pour la question EEDD. Le groupe a estimé qu'il était plus question d'expertise, d'un aspect plus technique lié à la thématique environnement en général, que d'éducation à l'environnement. Fiche plus adaptée au groupe "Cohérence des politiques publiques" ou "Généraliser les pratiques vertueuses". Nous ne l'avons donc pas amendée.

Ce métier n'existe-t-il pas déjà (dans le cadre de la ERC)? Préciser peut-être dans le titre de l'action "pour les projets d'aménagement"?

Le groupe propose par contre de **Valoriser et approfondir les métiers existants dans le champ environnemental.**

Rendre accessible et mieux identifier les métiers existants dans le champ environnemental

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Surcoût pour le Maître d'ouvrage
- Financement des organismes de formation pour celle-ci
- Futur coordinateur finance le reste à charge de sa formation

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre de coordinateurs formés
- Nombre de projets accompagnés

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

- 1 an ou 2 ans pour mettre en place la spécialisation
- En parallèle, communiquer, faire connaître, sensibiliser les maîtres d'ouvrage

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- La Région pour la formation
- Les Facs
- Les maîtres d'ouvrage exemple CdC Aunis Sud

SEMINAIRE.402 : Sensibiliser et mobiliser le grand public

CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation

Objectif : Connecter l'humain à la nature. Créer une culture commune autour de la biodiversité. Susciter l'engagement et accompagner à l'action

Fiches actions et contributions sources :

MLA.3.3 / POI.3.2 / POI.3.1 / PYR.2.1 / MVH.3.6 / MLA.1.4 / CHA.3.4 / BDX.3.2 / BDX.2.1 / BDX.4.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Enjeux de biodiversité méconnus du grand public
- Protection de la biodiversité perçue comme contraignante
- Ressources existantes sous-exploitées et mal communiquées
- Manque de fiabilité des sources d'information (médias divers)

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Communication sur la biodiversité/outils de communication
 - TV locale, salons, foires, conférences, presse locale, sorties terrain, blogs, réseaux sociaux et nouveaux moyens de communication.
 - Créer des campagnes de publicité, réduire les préjugés
 - Communiquer sur les atouts de la biodiversité au travers d'exemples concrets qui touchent localement et au quotidien (coût du service rendu VS coût si on ne faisait rien. ex: tourbière = station d'épuration, abeille = pollinisateur). Chaque personne et chaque catégorie socio-professionnelle doit être concernée.
 - Communiquer sur la biodiversité locale "ordinaire" et aux enjeux de sa protection
- Créer des espaces d'échange et rendre le grand public curieux
 - Développer des événements conviviaux à l'initiative des territoires et ancrés localement. Poursuivre et développer la participation aux journées thématiques nationales (journée des zones humides, fête de la nature, semaine du climat, etc)
 - Événements dédiés à la biodiversité ou inclure la biodiversité dans des événements existants
 - Création d'échange, d'espace de convivialité, de solidarité entre les citoyens autour de la biodiversité: échanges de plants, de pratiques, de conseils
- Informer, communiquer sur l'existant
 - Recenser les opérations existantes et le coordonner
 - Visites de sites
 - Créer un label
 - Créer un club biodiversité ouvert aux habitants en s'appuyant sur l'expérience du PNR LG
- Favoriser et accompagner les actions pour rendre le grand public autonome, émanciper.
 - Inviter les citoyens à s'impliquer (Chantiers participatifs, programmes de sciences participatives, observations nature, etc)
 - Projets d'accompagnement au changement
 - Retours d'expérience sous forme de chantiers participatifs

- Inviter les citoyens à s'associer à des projets au sein de leur commune (ex végétalisation de cours d'école, etc)
- Animation de concours (ex: villages fleuris)
- Proposer des journées, dimanches de formation (couture, jardinage, fabrication composteur, etc)

> Peu d'exemples précis d'actions pour volontairement éviter d'enfermer et laisser ouvert le champ des possibles et des idées nouvelles

- Outils pédagogiques
 - Géocaching nature
 - Sessions de formation des citoyens au niveau local (EPCI), ateliers, journées thématiques animées par des formateurs professionnels sur la biodiversité locale et les questions environnementales (apports théoriques et pratiques)
 - Concevoir des jeux, outils ludiques (jeux de société, en ligne, rally, concours, fresques de la biodiversité)
 - Interpeller le grand public là où il ne nous attend pas (maraudage, etc)
 - Créer des ouvrages de vulgarisation: description et réglementation "pour les nuls", outils cartographiques simplifiés, rationalisés et animés (développer des interfaces)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

- Aires terrestres et marines éducatives à l'échelle communale
- Outil digitaux sur la biodiversité de proximité
- Jardins partagés dont la gestion est collective, avec des cours pour apprendre à jardiner ?

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

🔍 **Quantitatifs :** *cibles finales et intermédiaires*

🔍 **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
Région/OFB

🔍 **Porteurs de projets « types » :**

Acteurs de la biodiversité, associations, entreprises, EPCI

🔍 **Partenaires techniques :**

DREAL

🔍 **Partenaires financiers potentiels :**

🔍 Département/Région/Communes/Etat

🔍 Entreprises

🔍 DREAL

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Appels à projets
- Création d'un annuaire

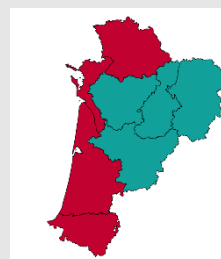
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

- Nombre de formés
- Nombre de participants
- Nombre d'événements
- Nombre de clics, nombre de vues des publicités
- Nombre d'ouvrages publiés
- Enquête de satisfaction

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Actions de proximité (échelle EPCI) sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*








SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.403 : Sensibiliser les jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire et favoriser leur engagement pour la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation

Objectif : Sensibiliser les jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire et favoriser leur engagement pour la biodiversité

Fiches actions et contributions sources :

MLA.3.3 / BDX.1.1 / MVH.1.2 / MER.4.5 / BDX.2.1 / BDX.3.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Éveiller, sensibiliser pour permettre l'appropriation des enjeux de la biodiversité
- Favoriser l'engagement des jeunes dans la mise en place d'actions concrètes

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Intervenant.e.s extérieur.e.s (associations, chercheurs, professionnels dans le champs de l'environnement et de l'éducation à l'environnement) sur le temps scolaire et extra-scolaire
- Créer des outils pédagogiques (bus itinérants, mallettes pédagogiques, etc)
- Participation des jeunes à des projets en lien avec la biodiversité (Chantiers participatifs, sciences participatives manifestations diverses, etc)
- Valoriser les initiatives de proximité en lien avec la biodiversité, portées par les jeunes : bourses, séjours, etc Accompagner les initiatives existantes dans les divers établissements scolaires, et hors scolaire (Maison de quartier, maison des jeunes, foyers ruraux, etc)
- Engager les jeunes et leur permettre d'être acteurs (ex: Que les jeunes portent la journée de la biodiversité)
- Permettre des projets pour et par les jeunes
- S'appuyer sur des thématiques concrètes qui rappellent le quotidien, pour que les enfants/jeunes se sentent concernés (alimentation, santé, modes de production, qualité de vie), pour créer du lien, des ponts avec la biodiversité.
- S'appuyer sur des vulgarisateurs présents sur les réseaux sociaux (Dr Nozman, Dirty Biology, Marie Wild...)
- Collaborer avec le Rectorat et impliquer les éco-délégués
- Faire le lien avec les Aires terrestres et marines éducatives
- Faire le lien avec l'enseignement agricole

> Garder en tête l'enjeu de l'équité territorial

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

? Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*

? Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

• Pilote en charge du suivi global de l'action *(si acteur volontaire ou copilote) :*

? Porteurs de projets « types » :

? Partenaires techniques :

? Partenaires financiers potentiels :

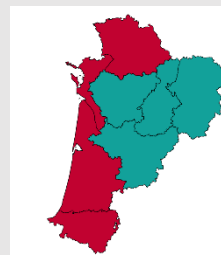
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action









Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.404 : Former les enseignants aux enjeux de la biodiversité et permettre le développement d'actions pédagogiques

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

POI.7.1 / BDX.3.1 / MER.4.5 / PYR.3.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Permettre aux enseignants d'assurer un enseignement solide et expérimental de la biodiversité en s'adaptant au contexte local
- Outiller les enseignants pour qu'ils soient acteurs de projets éducatifs en rapport avec la biodiversité

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Formation à la biodiversité et ses enjeux dans le cycle de formation initiale des enseignants
Moyens:
 - Intervenants de structures expertes
 - Recensement des organismes de formation
 - Sorties terrain et découverte des structures du territoire (environnement, biodiversité et éducation à l'environnement)
 - Insister sur la transversalité de cette "notion" de Biodiversité (déchets, air, eau, alimentation, sol, aquaculture, espèces, etc)
 - Ressources et outils existants
- Formation à la biodiversité et ses enjeux dans le cycle de formation continue des enseignants
Moyens:
 - Actions de terrain concrètes sur la connaissance de la biodiversité et ses bénéfices, l'origine de cette biodiversité et des pratiques actuelles qui la maintiennent.
- Mettre à disposition des ressources éducatives (transversalité des sujets) documentaires, humaines
- Porter à connaissance et valoriser les dispositifs (ex: aires éducatives)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

AME ATE

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

- Nombre de projets biodiversité (visible dans labellisation E3D)
- Nombre ATE/AME

Qualitatifs :

- Développement de partenariats avec les associations et organismes publics et organismes de formation.

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

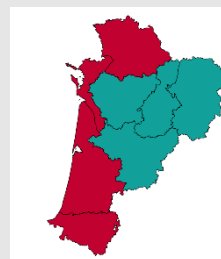
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action









Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.405 : Former les élus et les agents des collectivités aux enjeux de biodiversité et accompagner la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables

 CONSERVATION	 AMÉNAGEMENT	 RESSOURCES	 MOBILISATION	 ACCOMPAGNEMENT	 CONNAISSANCE	 ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation

Objectif : Former les élus et les agents des collectivités aux enjeux de biodiversité et accompagner la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables

Fiches actions et contributions sources :

POI.3.2 / BDX.4.2 / CHA.3.2 / POI.7.2 / MLA.4.3 / BDX.2.1 / MLA.2.5 / MVH.3.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Apporter des connaissances et permettre la montée en compétence des élus et des agents des collectivités pour élaborer et mettre en œuvre des actions adaptées aux enjeux de la biodiversité
- Rendre obligatoire une formation en début de mandat et lors de la prise de fonction

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Construire un état des lieux des connaissances des besoins, des attentes, du cadre juridique et des questions liées aux enjeux de la biodiversité.
- Connaître les acteurs, les réseaux d'acteurs, les partenaires dans le champ de la biodiversité;
- Mise en situation en fonction de problématiques locales pour échanger sur les solutions existantes, les outils, les expériences, les bonnes pratiques.
- Mise en place de techniques de diffusion de l'information aux citoyens (ambassadeurs, etc)
- Formation aux enjeux et au travers du greenwashing et aux formes de discours excessif.
- Insister sur les services éco-systémiques rendus et le coût engendré par leur perte.
- Développer et partager des outils pédagogiques envers les décideurs sur les thématiques de l'aménagement (gestion des plantes invasives, voirie, espèces animales et végétales, compatibilité avec l'urbanisme, espaces à statuts comme les trames noires ou ZNS par exemple et des outils de planification comme les PLU)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

- Nombre de journées de formation, nombre de participants, de diplômés, nombre de communes couvertes, nombre de projets engagés engagés (réponses à appels à projets...)
- Nombre de supports et de ressources créées.
- Nombre de labels, de certifications

Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :
Département(s), Région
- ☐ **Porteurs de projets « types » :**

Collectivités locales/territoriales, Écoles d'ingénieurs/ universités, Associations des maires de France, PNR
- ☐ **Partenaires techniques :**
EPCI
Organisme de formation (CNFPT)
Ecoles d'ingénieurs, universités
CAUE (ou CAVE?)
Ifrée
Chambres consulaires
GRAINE
etc
- ☐ **Partenaires financiers potentiels :**
 - ☐ Etat et collectivités
 - ☐ Union européenne
 - ☐ Associations

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Fonds de formation pour les formateurs (subventions de formations)
- Equipements numériques

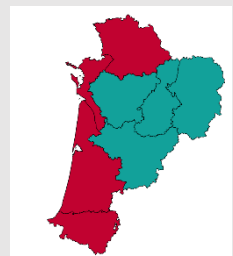
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?

Cf résultats attendus et échéances

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Communauté d'agglomération et communauté de commune










Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.406 : Mobiliser les acteurs socio-professionnels et les accompagner à mettre en œuvre des projets et pratiques en faveur de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation
Objectif

- Permettre l'appropriation des enjeux de biodiversité et favoriser une culture commune
- Acquérir ou consolider des pratiques professionnelles prenant en compte les enjeux de préservation de la biodiversité
- Créer des liens au sein des organisations professionnelles et entre acteurs de la préservation et socio-professionnels

Fiches actions et contributions sources :
 MLA.4.3 / MVH.3.1 / MLA.2.5 / PYR.3.1 / BDX.3.2 / BDX.4.2 / BDX.2.1 / POI.3.2 / POI.3.1

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

- 1)
 - Acculturation des enjeux liés à la biodiversité / socle commun de connaissance basés sur des éléments factuels.
 - Appui d'experts pour éclairer certains enjeux
- 2)
 - Recensement et valorisation des bonnes pratiques des différentes filières professionnelles
 - Partage et transfert des expériences favorables à la biodiversité entre les acteurs par différents moyens: journées d'échanges, vidéos, visites, cahiers de bonnes pratiques, etc
 - Communiquer au-delà des filières l'engagement des filières professionnelles pour la biodiversité.
- 3)
 - Mobiliser des référents biodiversité au sein des structures professionnelles (entreprises, associations, etc) afin de favoriser l'implication de salariés pour des projets en lien avec la biodiversité
 - Favoriser la participation à des projets portés par d'autres acteurs (ex: Chantiers participatifs, mécénat de compétences, etc)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)
Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*

- Nombre de rencontres, tables rondes, séminaires, formations
- Production de ressources, supports
- Nombre de personnes impliquées, mobilisées
- Typologie des structures et filières

Qualitatifs :

- Emulation, développement/renforcement des bonnes pratiques
- Valorisation des expériences et actions

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

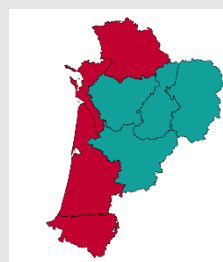
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.407 : Renforcer et valoriser les filières de formations professionnelles relatives à l'environnement, à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation

Objectif

- Renforcer et valoriser les filières de formations professionnelles relatives à l'environnement, à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement
- Créer une culture commune et accompagner les acteurs dans leur montée en compétence

Fiches actions et contributions sources :

MER.4.5 / MER.3.5 / BDX.3.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Meilleure hétérogénéité des acteurs dans le champs de l'environnement, la biodiversité et l'éducation à l'environnement
- Meilleure connaissance de ses filières

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Recenser les organismes de formation qui intègrent déjà la thématique Biodiversité dans leurs contenus pédagogiques
- Améliorer la visibilité des filières professionnelles et métiers de l'environnement, la biodiversité et de l'éducation à l'environnement (forums, etc)
- Inciter les professionnels à accueillir des stagiaires et apprentis
- Développer un réseau de formateurs et acteurs professionnels
- Organiser la formation continues des différents acteurs
 - Outils et méthodes pédagogiques
 - Consolider les connaissances sur la biodiversité
- Soutenir la filière professionnelle de l'éducation à l'environnement en finançant les projets de formation
- Valoriser les débouchés, développer l'attractivité, promouvoir ces postes au sein des collectivités

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

🔍 **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

Evolution du nombre de formation effectuées et le nombre de bénéficiaires diplômés

🔍 **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :
- ❓ **Porteurs de projets « types » :**
- ❓ **Partenaires techniques :**
- ❓ **Partenaires financiers potentiels :**

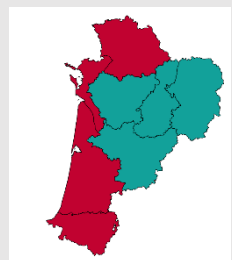
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.408 : Soutien à la filière de l'EEDD



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

nouvelle fiche

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Mettre en place des projets et les pérenniser.
- Atteindre les objectifs des six autres fiches "Éduquer, sensibiliser, former aux enjeux de biodiversité".

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Augmenter les moyens financiers dédiés aux structures intervenant dans le champ de l'éducation à l'environnement (formation, animation, éducation, sensibilisation) à destination de tous les publics (jeunesse, grand public, enseignants, acteurs socio-professionnels) pour une équité territoriale (maillage, répartition sur l'ensemble du territoire)
- Inscrire les actions dans le temps, dans la durée (contractualisation)
- Pouvoir calculer les impacts des projets
- Soutien particulier aux associations, souvent force de proposition et ayant une bonne capacité de travail collectif.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

Appel à manifestation d'intérêt (ex: Science Grandeur Nature)

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

☐ Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

☐ Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

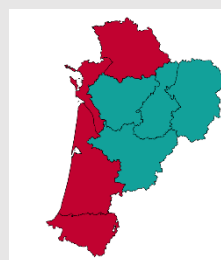
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

FAVORISER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

SEMINAIRE.500	Consolider et diversifier les outils de financement en faveur de la biodiversité
SEMINAIRE.501	Évaluer les actions de la SRB
SEMINAIRE.502	Généraliser la bio conditionnalité des aides publiques
SEMINAIRE.503	Améliorer et consolider la gouvernance régionale et infrarégionale
SEMINAIRE.504	Mettre la biodiversité au cœur des aides publiques
SEMINAIRE.505	Développer les dynamiques interrégionales et transfrontalières

SEMINAIRE.500 : Consolider et diversifier les outils de financement en faveur de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation

Objectif

Fiches actions et contributions sources : MER 1.1/POI 3.3/BDX 1.4 et 2.4 / MLA 1.2 / PGD 2.2

Problématiques :

Le financement de la biodiversité est organisé selon différents outils pilotés par les principaux donneurs d'ordre (AE, Région, DREAL, OFB...). Leurs ressources s'appuient sur des taxations ou dotations dont les parts réservées à la biodiversité sont plus ou moins grandes, et redistribuées de manière fragmentée selon les échelles de projet et les compétences de chacun de ces financeurs. Il en ressort un manque de visibilité sur les outils disponibles et leur capacité à répondre aux enjeux de reconquête de la biodiversité.

Les impacts sur la biodiversité sont induits également par des comportements des agents économiques. Dans le cadre de la SRB, se pose la question de notre capacité à modifier ces comportements en faveur de la biodiversité.

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

Plusieurs actions sont à investir :

1. Partage de la connaissance/diagnostic des outils financiers existants en Nouvelle-Aquitaine, et analyse de leurs effets sur la biodiversité. Qualification des champs de financement (origine, cibles, temporalité, cohérence, etc.) et évaluation des besoins au regard des objectifs de préservation et de reconquête de la biodiversité. Mettre à profit cet inventaire dans le cadre d'un centre de ressources en ingénierie financière pour la biodiversité. (identification de pistes d'élargissement à court, moyen ou long terme).
2. A partir de ce diagnostic, identifier et expérimenter de nouvelles ressources de financement dans la perspective de créer de nouveaux leviers et outils pour mieux répondre aux enjeux, agir sur les comportements des agents économiques ayant des impacts négatifs sur la biodiversité et encourager les comportements vertueux, élargissement aux autres investisseurs institutionnels (fiscalité, taxation, exonération, avances remboursables, paiement pour services environnementaux, encouragement à l'investissement et l'innovation, incitations aux filières et coopératives, fond régional de dotation ou d'investissement, etc.).
- 3.

Exemples de mesures pouvant figurer dans cette feuille de route :

- mobilisation d'une banque de prêts ou de gestion d'actifs pour l'investissement dans les territoires, dispositifs de soutien à la recherche et innovation, centre de ressources pour le financement des politiques

de la biodiversité, évolution de la fiscalité locale et développement du paiement de services environnementaux

Précisions, points de vigilance : s'entourer de compétences spécifiques adaptées et chercher un rayonnement institutionnel en capacité de porter les initiatives, coordinations et synchronisations avec les outils financiers communautaires

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action*

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

- inventaire des outils fiscaux et évaluation de leurs effets sur les comportements et usages
- analyse des masses budgétaires investies pour la biodiversité et évaluation des besoins pour atteindre un bon état écologique des milieux
- Développement et expérimentation de nouveaux outils financiers au niveau régional (PSE, fonds de dotations...)

- **Qualitatifs :**

- Les travaux ont permis de favoriser les coopérations institutionnelles pour porter des propositions au niveau national/régional
- Un diagnostic exhaustif est réalisé et mis à disposition de tout porteur de projet sous la forme d'outillage prêt à l'emploi,
- un collectif des financeurs est élargi au-delà du premier cercle pour partager et co-construire de nouvelles solutions de financement.

Acteurs concernés

- **Pilote en charge du suivi global de l'action :** Conseil régional/Etat en lien avec le CRB
- **Porteurs de projets « types » :** Caisse des dépôts et consignation et/ou Banque des territoires, CDC B, BPI, CGI, ADEME, banques, assurances, groupes économiques volontaires, etc.
- **Partenaires techniques :** université de Bordeaux IV (Gretha), CCISoltena, ADI, ARB NA
- **Partenaires financiers potentiels :** ...

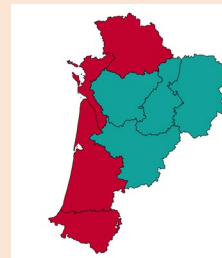
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Centre de ressources pour le financement des politiques favorables à la biodiversité
- Programme d'intervention financière à organiser au sein du comité des financeurs de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine
- Constitution d'une commission des finances des PP de la biodiversité au sein du CRB
- Organisation de conférences régionales sur les ressources en faveur de la biodiversité
- ...

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

- Inventaire des travaux réalisés et appréciation de leur écho dans les sphères techniques et politiques institutionnelles (Assemblée nationale/Sénat, Régions de France, CESER/CESE, CRB/CNB, ...)
- Mise en place de nouveaux outils financiers

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action ?



Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

- NéoTerra, ...
- SRADDET, SRDEII
- ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

SEMINAIRE.501 : Évaluer les actions de la SRB



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation
Objectif

Fiches actions et contributions sources : MVH.3.2 / MER.3.6

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- A. S'assurer de la bonne mise en oeuvre du plan d'actions de la SRB (taux de réalisation)
- B. S'assurer de l'efficacité du plan d'actions de la SRB (niveau de résultats)

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

A. Tableau de bord des actions et des indicateurs

- a. Fréquence annuelle de suivi
- b. Comité de rapportage et porter à connaissance des acteurs
- c. Bilan à mi-parcours 2026 permettant, potentiellement, de redéfinir des actions et leurs conditions de mise en oeuvre
- d. Bilan final, pour état des lieux de SRB2

A chaque bilan, analyser les facteurs de réussite, d'échec et les freins et les accélérateurs

B. Evaluation globale sur la réponse aux enjeux et spécifique (a) sur l'évolution de l'état de la biodiversité régionale (b etc)

- a. Comité d'évaluation collégiale / CSRPN / Expertise indépendante
- b. Atteinte du bon état de couverture pour Natura 2000, état environnemental pour DCE...
- c. Evolution des surfaces d'aires protégées

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

☐ **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

☐ **Qualitatifs : "espaces ateliers" (on modalités de suivi)**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
- ❓ **Porteurs de projets « types » :**
- ❓ **Partenaires techniques :**
- ❓ **Partenaires financiers potentiels :**

(Moyens techniques et financiers)

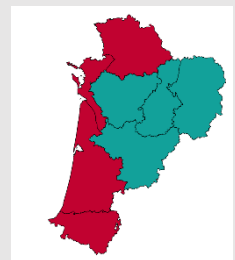
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- ❓ "espaces ateliers" (on modalités de suivi)

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.502 : Généraliser la bio conditionnalité des aides publiques



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : PYR.2.6 / POI.4.1 / PGD.3.3 / CHA.1.3 / MLA.4.3 / CHA.2.7 / POI.3.3 / MLA.1.2 / MVH.3.5 / PGD.2.2 / MER.2.3

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Avoir des aides publiques le moins impactantes possible
- Rendre les aides publiques vertueuses vis à vis de la biodiversité
- Prioriser les financements publics en faveur des projets assurant la préservation de la biodiversité
- Promouvoir les initiatives vertueuses pour la biodiversité

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Définir des clauses de bio conditionnalité des aides/financements :
 - des indicateurs de résultats précis, mesurables et simples
- Proposer une grille à partager entre les différents financeurs publics et privés
- Communiquer auprès des porteurs de projets potentiels la stratégie des financements régionaux :
 - Banque de projets exemplaires
 - Événements réguliers mettant en avant des réalisations / initiatives vertueuses (ex : remise de prix...)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

- Aides, appels à projets (AAP) / Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) Agences de l'eau / OFB
- ADEME
- Plateforme Aides-Territoires

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- ☐ **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires :**
- ☐ Nombre de partenaires public et privés utilisant la grille commune
- ☐ **Qualitatifs :** validation et mise en oeuvre d'une grille commune ou harmonieuse entre elles : Région, DREAL, Département, Collectivités infrarégion, Agences de l'Eau, ADEME, OFB, ETAT, mécènes et autres financeurs privés

☐

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) : DREAL / Région
- ❑ **Porteurs de projets « types »** : tout type de projet d'aménagement d'espaces naturels agricoles, forestiers et urbanisés
- ❑ **Partenaires techniques** : ARB / OFB / DREAL / Région
- ❑ **Partenaires financiers potentiels** : Région, DREAL, Département, Collectivités infrarégion, Agences de l'Eau, ADEME, OFB, ETAT, mécènes et autres financeurs privés
- ❑

(Moyens techniques et financiers)

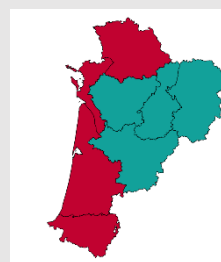
Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Comité Régional Biodiversité
- CSRPN

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*


SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.503 : Améliorer et consolider la gouvernance régionale et infrarégionale

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : BDX.4.6 / BDX.2.6 / PGD.2.5 / MER.1.6 / MLA.4.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Efficacité / pertinence de l'action publique au regard de la biodiversité et de l'IG
- Transversalité, pluralité, représentativité et plus de mobilisation

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- 1. Cartographier les acteurs impliqués, les politiques publiques et leur interaction**
 - Identifier les acteurs concernés (pilotes, partenaires techniques, partenaires financiers, etc) et les instances ayant un rôle dans la gouvernance de la biodiversité
 - Identifier les politiques publiques
- 2. Associer d'autres acteurs à la gouvernance existante**
 - Identifier qui n'est pas assez impliqué (chercheurs, citoyens, entreprises...)
 - Outils de mobilisation : communication, sensibilisation, échanges (débat publics...), implication dans la décision (conventions citoyennes, panels d'acteurs pour plus d'objectivité, de neutralité, de représentativité et de transversalité dans la gouvernance), dédommagements (frais de déplacement, absence autorisée...)
 - Outils de travail en réseau : groupes de travail locaux, échelle de travail pertinente, organiser animer et financer le travail en réseau
- 3. Organiser la gouvernance infrarégionale en articulant les politiques publiques aux différentes échelles**
 - Aller vers davantage de mutualisation, complémentarité ; Formaliser cette articulation (convention)
 - Organiser des instances d'échange ex : Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), plateforme Etat/Région
 - Parler de l'articulation Contrat Régional de Territoire (CRTE)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

1. Cf. partie 3 du diagnostic
2. Rapport d'Ecobiose pour l'identification, sites pilotes de recherche-action, Conseils des jeunes, conseils départementaux des jeunes
3. Convention cadre pour la biodiversité (Conseil régional, OFB, DREAL) décliné en conventions filles opérationnelles

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires :

- Nombre de conventions formalisées entre collectivités
- Nombre de conventions citoyennes territoriales / instance d'échange
- Déploiement montant d'un budget dédié

Qualitatifs : Présence de l'enjeu biodiversité dans les différentes politiques sectorielles

- Existence d'une instance associant les citoyens
- Cartographie établie et partagée

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) : Région (pour collectivités)
- ❓ **Porteurs de projets « types »** : départements, collectivités à différentes échelles
- ❓ **Partenaires techniques** : panellistes, spécialistes de concertation / facilitateurs / médiateurs, chercheurs en sciences sociales et humaines
- ❓ **Partenaires financiers potentiels** : collectivités et Etat (entreprises ?)

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Budget dédié
- Dédommagements des particuliers impliqués

(Moyens d'évaluation)

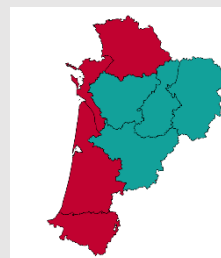
Indicateur(s) de suivi : qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?

Si des instances sont mises en place, participation pluri-acteurs et représentative

Organisation d'un conseil de jeunes etc

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

TOUS



Autres stratégies régionales concernées : cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.504 : Mettre la biodiversité au cœur des aides publiques



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : POI.3.3 / MVH.3.5 / MLA.1.2 / PGD2.2 / - MER.2.3 / MER.4.3 / CHA.2.7 / MVH.3.4 / MLA.4.6 / POI.3.6

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Améliorer la cohérence des politiques publiques au bénéfice de la biodiversité (constat actuel : incohérence des politiques préjudiciables à la biodiversité)
- Faire intégrer la biodiversité comme élément constitutif de chaque politique

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- 1. Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des politiques comme un enjeu à mener à poids égal avec les autres enjeux (économie...)**
 - a. Suivi régulier de l'état de la biodiversité en lien avec l'impact des différentes politiques publiques (idée d'un recensement régulier de la biodiversité associé à un bilan des politiques publiques et de leur compatibilité avec les objectifs de préservation)
 - b. Identifier les antagonismes dans les réglementations existantes sur la base de retours d'expériences (recueil et recherche de solutions concrètes et concertés)
 - c. Cf. fiche Aménager avec et pour la biodiversité : Articuler politique pour la biodiversité et exigence de planification
- 2. Exemplarité de la collectivité**
S'appuyer sur une démarche co construire et ambitieuse pour des projets vitrines et démonstrateurs :
 - a. Évaluer sa politique, questionner l'ensemble des services
 - b. Mettre en place une feuille de route pour un changement des pratiques
 - c. Porter à connaissance régulier de la population, conseil citoyens, impliquer acteurs associatifs
 - d. Organiser une gouvernance adaptée (transversalité et mode projet)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

1.a. Des éléments d'état des lieux et d'impact des politiques qui seraient sans doute à creuser, partager avec le prisme biodiversité

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- 📌 **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires :**
- 📌 2. Nombre de démarches exemplaire de collectivités
- 📌 **Qualitatifs :** Présence de l'enjeu biodiversité dans les différentes politiques sectorielles

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

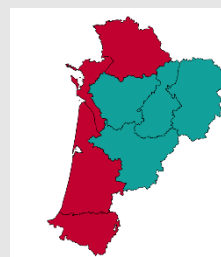
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

Favoriser la cohérence des politiques publiques

Améliorer et consolider la gouvernance régionale et infrarégionale par rapport à la biodiversité

Réf : SEMINAIRE.505.

Action : Développer les dynamiques interrégionales et transfrontalières

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Insuffler des projets communs aux grands ensembles naturels (Pyrénées, littoral...)
- Créer des solidarités d'action

Description de l'action

- Gestion concertée et partagée d'espèces (dont les endémiques) et habitats à enjeux (dont les espaces protégés)
- Développement des programmes de coopération avec l'Espagne et les régions transfrontalières
- Faire le suivi des effets du changement climatique sur les espèces et habitats à l'échelle transfrontalière
- Développement des outils communs de suivi et de pilotage
- Tendre vers des pratiques et usages concertés et cohérents pour la gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Déployer des corridors écologiques dans les documents de planification pour des trames vertes, bleues et noirs interrégionales et transfrontalières

Quels moyens nécessaires ?

- Un espace de discussion pérenne
- "médiateurs" bilingues/trilingues

Quels moyens d'évaluation ?

- Conférence annuelle
- Programmes ! LIFE, POCTEFA
- SRADDET TVB transfrontalière
- PNA, OPCC
- Communication commune (Pyrénées vivantes)

Calendrier de l'action

- 2022/2027 (SRB)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Association
- Collectivités
- Communautés scientifiques

GÉNÉRALISER LES PRATIQUES VERTUEUSES DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

SEMINAIRE.600	Adapter plus la sylviculture sur les zones à forts enjeux en moyenne montagne
SEMINAIRE.601	Soutenir la gestion agro-pastorale extensive des milieux
SEMINAIRE.602	Mettre en place un accompagnement des entreprises (toutes activités)
SEMINAIRE.603	Valoriser les espaces aquatiques d'eau douce non gérés, par des activités piscicoles
SEMINAIRE.604	Soutenir le développement des filières du secteur primaire ayant des modes de productions favorable à la biodiversité et aux populations
SEMINAIRE.605	Développer une stratégie d'accompagnement des entreprises
SEMINAIRE.606	Constituer un réseau de forêts matures en libre évolution
SEMINAIRE.607	Développer une stratégie d'accompagnement des entreprises et mettre en place son accompagnement
SEMINAIRE.608	Reconnaître et valoriser la préservation de la biodiversité par les acteurs socio-économiques
SEMINAIRE.609	Aide reprise et transmission agricole
SEMINAIRE.610	Accompagnement des propriétaires d'espaces agricoles et forestiers pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du climat
SEMINAIRE.611	Mettre en place, développer et promouvoir une filière « végétal local »
SEMINAIRE.612	Ajuster l'économie aux enjeux de préservation de la biodiversité
SEMINAIRE.613	Accompagner les changements de l'agriculture pour favoriser la biodiversité
SEMINAIRE.614	Faire connaître, reconnaître et promouvoir auprès des acteurs locaux les pratiques en faveur de la biodiversité
SEMINAIRE.615	Rédaction d'un vademecum de la commande publique responsable

Réf : SEMINAIRE.600.

Action : Adapter plus la sylviculture sur les zones à forts enjeux en moyenne montagne

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Encadrer les pratiques pour les milieux aquatiques et les espaces naturels et patrimoniaux

Description de l'action

1) Etat des lieux de l'existant et définir les objectifs

- Zones à forts enjeux :
 1. Forêts de pente (>30%)
 2. Forêts rivulaires (cordon de 5m) sur zones "sensibles"
 3. HIC = Habitat d'Intérêt Communautaire (DOCOS)
- Quelles pratiques à éviter :
 - Encourager les autres modes de gestions autre que les coupes à blancs pour les zones 1,2 et 3 (HIC boisés)
 - Porter une attention sur les reboisements d'habitat sensible et d'HIC type landes sèches et zones humides
- Territoire : Moyenne montagne
- Comment :
 - Création d'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) et d'APPHN (Arrêté Préfectoral de Protection d'Habitats Naturels) sur ces zones
 - Compléter la liste des habitats
 - Prendre en compte l'équilibre sylvo-cynégétique
 - Prendre en compte l'équilibre ripisylve
- S'appuyer sur les bonnes pratiques existantes plutôt que de mettre en place du réglementaire supplémentaire
- Développer le contractuel

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Documents d'urbanisme (communaux, intercommunaux : PLU, PLUi, SCOT...)
- APPB localisés (Arrêtés préfectoraux)
- En partenariat avec structures environnementales locales (associations, PNR, CEN...) => concertation
- Natura 2000 : compense pratiques alternatives

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Constatation : dégradation et respect de la réglementation
- Surfaces des zones "protégées"

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Communes
- Structures environnementales à compétences (associations, PNR, CEN,...)
- Les forestiers
- Les syndicats forestiers
- Les collectivités

Réf : SEMINAIRE.601.

Action : Soutenir la gestion agro-pastorale extensive des milieux

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

Renforcer l'intégration des enjeux écologiques dans les filières économiques locales

Description de l'action

1/ Etat des lieux des milieux et des acteurs

1/ Développer le pastoralisme itinérant sur les milieux en déprise (tourbières, friches, landes...) = plan territorialisé en lien avec les éleveurs locaux

S'appuyer sur les résultats d'expériences (thèse doctorant Agro ParisTech)

2/ Développer des mesures sylvo environnementales adaptées au contexte géographique, socio pro

3/ Accompagner ce développement par la mise en place de mesures de soutien économique et technique (PSE, label avec lien valorisation biodiv ?)

4/ Accompagner à la recherche de débouchés des produits

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Donner plus de moyens aux acteurs clé
- Créer un outil financier sur le manque à gagner en fonction
- Désigner un accompagnateur pilote sur les territoires

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Surfaces contractualisées
- Nombre de mesures contractualisables
- Nombre de structures labellisées
- critères écologiques en fonction des territoires, à définir localement

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Dès que possible

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Chambre d'Agriculture
- CIVAM
- APML
- PNR Millevaches
- syndicats
- CRPF.....

Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs

Adaptation, création, développement de filières

Réf : SEMINAIRE.603.

Action : Mettre en place un accompagnement des entreprises (toutes activités)

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise et la mise en oeuvre du plan d'accompagnement

Description de l'action

- création d'un réseau d'accompagnement
- Identifier un territoire test ou un groupe test d'entreprises (par zones d'activité, par groupement d'entreprises...)
- Élaborer un diagnostic biodiversité, enjeux du territoire et/ou de la filière et de l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (national et international) sur l'ensemble des thématiques (déchets, intrants,...)
- Fédérer ces entreprises et un ensemble d'acteurs sur une ou plusieurs thématiques (réservoirs d'accueil de biodiversité, gestion de l'eau, équipements de production d'énergies renouvelables...)
- formation
- Accompagnement technique et stratégique : échanges de pratiques, appui d'experts, fournitures d'outils, partages d'expériences, création de réseaux
- Accompagnement à la communication, organisation d'événements, valorisation de l'action à l'occasion de la semaine du développement durable ou autre
- accompagnement à l'ingénierie de projet (dispositifs nationaux, régionaux,...)

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Moyens pour l'accompagnement technique, la fourniture d'outils, le financement de diagnostics
- financement de formations
- Partenariats avec CCI/CMA/Association d'entreprises/ associations environnementales

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre de projets menés
- Nombre d'entreprises engagées
- nombre de thématiques
- nombre d'événements organisés
- nombre de formations organisées
- si expositions nombre de visiteurs
- Nombre de visiteurs sur un événement
- enquête

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Dès le lancement de la stratégie et de manière continue

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

Pilotes: CCI/CMA, conseil Régional, une fédération, associations de zone d'activités, PETR, CPIE:
Associations environnementale

- PNR
- ARB
- OFB
- Associations d'entreprises
- structures d'accompagnement et filières

Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs

Adaptation des pratiques

Réf : SEMINAIRE.603.

Action : Valoriser les espaces aquatiques d'eau douce non gérés, par des activités piscicoles

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Gérer les espaces aquatiques d'eau douce (étangs, retenue d'eau,... hors cours d'eaux)
- Contribuer à l'économie rurale (emploi, tourisme, gastronomie)
- Veiller à un bon équilibre du milieu aquatique
- Intégrer la production dans la filière alimentaire locale

- Recenser les espaces non gérés et identifier les enjeux au regards du bon état
- Reconstituer une filière du poisson d'eau douce et changer l'image de ce produit: poissons autochtones, préservation des espèces
- Sensibiliser et former les propriétaires et exploitants sur les techniques de gestion piscicole en faveur de la biodiversité (Technique de pêche, gestion des assecs, gestion des cortèges d'espèces, gestion des berges et queues d'étangs)
- Gestion des espèces invasives (écrevisses de louisianes, jussies...)
- Accompagner à la recherche de débouchés des produits, co-produits, déchets
- Créer et développer des ateliers de filetages (transformation)
- Promotion du produit poisson d'étang

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Programme de recherche INRA/CNRS
- Aide à la formation et à la sensibilisation
- Accompagner les structures d'accompagnement technique du secteur piscicoles

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Mesure l'évolution de la production piscicole en étang
- maintien de la ressource et de la qualité de l'eau

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Etude INRA/ CNRS : SEPURE en 2023
Mise en oeuvre sur la durée

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Associations de producteurs (APPLNA,...)
- Syndicat d'exploitant
- Conseil régional et Europe
- OFB et DDT
- Syndicat eaux
- Syndicat rivière
- Fédération de Pêche
- Agence de l'eau
- APPMA
- Associations environnementales
- Conseils Départementaux

SEMINAIRE.604 : Soutenir le développement des filières du secteur primaire ayant des modes de productions favorable à la biodiversité et aux populations

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

PYR.2.5 / CHA.2.3 / MER.3.3 / MLA.2.1 / PYR.3.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

1. Développer les modes de productions vertueux en priorité sur les zones à enjeux
2. Aider financièrement et techniquement les acteurs désireux d'accorder leurs pratiques avec l'enjeu biodiversité
3. Valoriser la production locale et les services rendus pour la biodiversité
4. Dialoguer : filière ↔ société

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- 1) Développer les modes de productions vertueux en priorité sur les zones à enjeux
 Identifier et promouvoir sur des bases scientifiques et techniques les pratiques
 Favoriser la transition agro-écologique des exploitations agricoles (agriculture bio, agriculture de conservation, agroforesterie,...)
 Favoriser les pratiques en faveur de la biodiversité du secteur primaire à l'échelle du territoire
 Maintenir le tissu d'exploitants et de transformateurs locaux
- 2) Aider financièrement et techniquement les acteurs désireux d'accorder leurs pratiques avec l'enjeu biodiversité
 Informer, conseiller et accompagner au changement
 Aider financièrement au changement (PSE : paiement pour services environnementaux) et étendre le PSE aux forêts
 Soutenir et pérenniser les initiatives existantes
- 3) Valoriser la production locale et les services rendus pour la biodiversité
 Circuit-court : aide à la structuration / émergence de filières de valorisation
 Aider au développement de filière régionale favorable à la biodiversité
 Créer une marque régionale

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

- Vignerons de Buzet
- Label Area : Agriculture respectueuse de l'environnement d'Aquitaine
- Label Aquarea : Aquaculture respectueuse de l'environnement d'Aquitaine
- Certification forestière
- Label Bas Carbone

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

? Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*

? Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

• **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

? **Porteurs de projets « types » :**

? **Partenaires techniques :**

? **Partenaires financiers potentiels :**

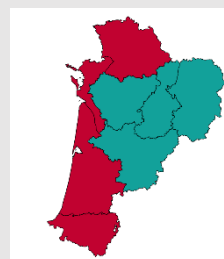
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.605 : Développer une stratégie d'accompagnement des entreprises



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation

Objectif

Identifier les enjeux prioritaires d'accompagnement des entreprises et déployer une stratégie d'actions coordonnée

Fiches actions et contributions sources :

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

La Nouvelle-Aquitaine accueille environ 400 000 entreprises, couvrant des secteurs d'activités et des processus d'intervention extrêmement variés. Face à une telle diversité, l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de la biodiversité nécessite de définir préalablement des priorités d'intervention de façon à agir de manière significative (actions à fort impact positif) tout en répondant aux besoins des entreprises

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

L'action consiste à réaliser un diagnostic sur les interrelations entre les entreprises et la biodiversité, et construire une stratégie d'actions d'accompagnement coordonnée à l'échelle régionale.

Le diagnostic permettra de mieux appréhender les niveaux de dépendances et d'impacts des entreprises vis-à-vis de la biodiversité, ainsi que les difficultés et besoins rencontrés. Il s'appuiera notamment sur l'analyse bibliographique, des rencontres d'acteurs (ex : têtes de filières économiques régionales) et des enquêtes auprès d'entreprises.

L'action aboutira à la rédaction d'une stratégie d'accompagnement des entreprises et une feuille de route à l'échelle régionale. L'ambition est de mieux coordonner les différentes politiques publiques et les efforts régionaux des opérateurs techniques en matière d'accompagnement des entreprises

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

L'action s'appuiera sur les travaux existants tels que (non exhaustifs) : AcclimaTerra, Ecobiose, diagnostic de la SRB, études réalisées dans le cadre du dispositif Entreprises Engagées pour la Nature.

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

🔍 Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

Identification des principaux gisements de réduction d'impacts et mise en place d'actions d'accompagnement appropriées.

Qualitatifs :

Réalisation d'un diagnostic régional, d'une stratégie et d'une feuille de route. Sensibilisation des acteurs (entreprises, pouvoirs publics) sur les enjeux régionaux.

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

Pilote en charge du suivi global de l'action : Région, OFB

Porteurs de projets « types » : entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine.

Partenaires techniques : ARB, SOLTENA

Partenaires financiers potentiels : Région, OFB, Agences de l'eau, partenaires privés

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

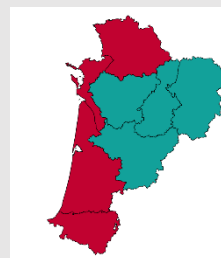
- Programmes d'actions de l'ARB et de SOLTENA
- Appels à projets de la Région
- Entreprises Engagées pour la Nature

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Réalisation d'un diagnostic régional, d'une stratégie et d'une feuille de route ; nombre d'entreprises sensibilisés (ex : nombre d'entreprises visées par des actions de communication ou mobilisées lors d'évènements régionaux) ; mise en place d'actions d'accompagnement ciblées sur les impacts majeurs sur la biodiversité régionale.

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

- Stratégies incluant le développement économique à l'échelle régionale (ex : SRDEII, SRADDET, stratégies liées à des politiques sectorielles)

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE 606 : Constituer un réseau de forêts matures en libre évolution



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Constituer un réseau d'îlots de vieillissement et de sénescence en Nouvelle Aquitaine
Accompagner financièrement la mise en place

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Dupliquer le réseau FRENE d'Auvergne-Rhône-Alpes en l'adaptant en Nouvelle Aquitaine
- Etude "Vieille forêts" en cours : identification et critères d'identification
- mesures compensatoires : contrat Natura 2000
- Suivi scientifique

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

? Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

Surfaces conventionnées

? Qualitatifs :

?

Suivi scientifiques

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- Pilote en charge du suivi global de l'action (si acteur volontaire ou copilote) :
- ? Porteurs de projets « types » : Forestiers, ONF
- ? Partenaires techniques : ONF, Syndicats, CRPF
- ? Partenaires financiers potentiels : Région

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

Accompagnement financier et compensation

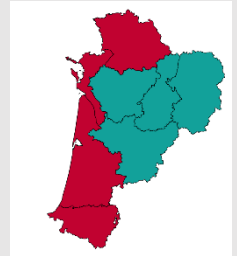
(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Suivi d'espèces, études scientifique

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action

Nouvelle Aquitaine



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.607 : Développer une stratégie d'accompagnement des entreprises et mettre en place son accompagnement

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

- Identifier les enjeux prioritaires d'accompagnement des entreprises et déployer une stratégie d'actions coordonnée
- Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise et la mise en oeuvre du plan d'accompagnement

Fiches actions et contributions sources :

Nouvelle action n°1 et PGD 1.3

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

La Nouvelle-Aquitaine accueille environ 400 000 entreprises, couvrant des secteurs d'activités et des processus d'intervention extrêmement variés. Face à une telle diversité, l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de la biodiversité nécessite de définir préalablement des priorités d'intervention de façon à agir de manière significative (actions à fort impact positif) tout en répondant aux besoins des entreprises

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- création d'un réseau d'accompagnement
- Identifier un territoire test ou un groupe test d'entreprises (par zones d'activité, par groupement d'entreprises...)
- Élaborer un diagnostic biodiversité, enjeux du territoire et/ou de la filière et de l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (national et international) sur l'ensemble des thématiques (déchets, intrants,...)

L'action consiste à réaliser un diagnostic sur les interrelations entre les entreprises et la biodiversité, et construire une stratégie d'actions d'accompagnement coordonnée à l'échelle régionale.

Le diagnostic permettra de mieux appréhender les niveaux de dépendances et d'impacts des entreprises vis-à-vis de la biodiversité, ainsi que les difficultés et besoins rencontrés. Il s'appuiera notamment sur l'analyse bibliographique, des rencontres d'acteurs (ex : têtes de filières économiques régionales) et des enquêtes auprès d'entreprises.

L'action aboutira à la rédaction d'une stratégie d'accompagnement des entreprises et une feuille de route à l'échelle régionale. L'ambition est de mieux coordonner les différentes politiques publiques et les efforts régionaux des opérateurs techniques en matière d'accompagnement des entreprises

- Fédérer ces entreprises et un ensemble d'acteurs sur une ou plusieurs thématiques (réservoirs d'accueil de biodiversité, gestion de l'eau, équipements de production d'énergies renouvelables...)

- formation
- Accompagnement technique et stratégique : échanges de pratiques, appui d'experts, fournitures d'outils, partages d'expériences, création de réseaux
- Accompagnement à la communication, organisation d'événements, valorisation de l'action à l'occasion de la semaine du développement durable ou autre
- Accompagnement à l'ingénierie de projet (dispositifs nationaux, régionaux,...)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

diagnostic : L'action s'appuiera sur les travaux existants tels que (non exhaustifs) : AcclimaTerra, Ecobiose, diagnostic de la SRB, études réalisées dans le cadre du dispositif Entreprises Engagées pour la Nature.

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

☐ Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

Diagnostic : Identification des principaux gisements de réduction d'impacts et mise en place d'actions d'accompagnement appropriées.

☐ Qualitatifs :

Diagnostic : Réalisation d'un diagnostic régional, d'une stratégie et d'une feuille de route. Sensibilisation des acteurs (entreprises, pouvoirs publics) sur les enjeux régionaux.

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

Pilote en charge du suivi global de l'action (*si acteur volontaire ou copilote*) :

CCI/CMA, conseil Régional, une fédération, associations de zone d'activités, PETR, CPIE: Associations environnementale, OFB

PNR

associations d'entreprises

structures d'accompagnement et filières

Porteurs de projets « types » : Entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine

Partenaires techniques : ARB, SOLTENA

Partenaires financiers potentiels : Région, OFB, Agences de l'eau, partenaires privés

(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

- Moyens pour l'accompagnement technique, la fourniture d'outils, le financement de diagnostics
- financement de formations
- Partenariats avec CCI/CMA/Association d'entreprises/ associations environnementales

Programmes d'actions de l'ARB et de SOLTENA

Appels à projets de la Région

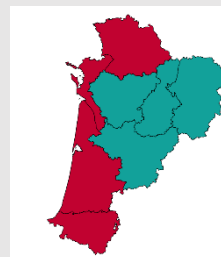
Entreprises Engagées pour la Nature

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

- Réalisation d'un diagnostic régionale, d'une stratégie et d'une feuille de route
- Nombre de projets menés
- Nombre d'entreprises engagées
- Nombre d'entreprises sensibilisées
- nombre de thématiques
- nombre d'événements organisés
- nombre de formations organisées
- si expositions nombre de visiteurs
- Nombre de visiteurs sur un événement
- enquête

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs

Réf : SEMINAIRE.608.

Action : Reconnaître et valoriser la préservation de la biodiversité par les acteurs socio-économiques

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- Impliquer les acteurs socio-économiques et de la biodiversité
- Constituer un état des lieux des bonnes pratiques déjà existantes préservant la biodiversité

Description de l'action

Reconnaître dans la déclinaison de la Stratégie régionale pour la Biodiversité et autres documents de planification les bonnes pratiques déjà existantes de gestion durable permettant la préservation et le développement de la biodiversité par les acteurs socio-économiques (forestiers, agriculteurs...) > gestion durable des forêts / entretien des fossés et cours d'eau / entretien des berges

Au delà de la planification, permettre la valorisation financière de ces actions et définir les bonnes pratiques correspondant à cette valorisation.

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Création d'un fond spécifique ?
- Crédit d'impôts et avantage fiscal
- A l'inverse, définir des sanctions pour les acteurs qui n'appliquent pas ces pratiques (s'inspirer de la loi SRU sur l'obligation de réaliser un taux de logements sociaux) : péréquation avec les avantages fiscaux
- Présence des représentants des acteurs socio-économiques depuis la concertation jusqu'à la rédaction des documents cadres

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre de textes avec inscription des bonnes pratiques déjà existantes
- Montants alloués en euros
- Garantir l'indépendance des autorités ou les experts qui définissent légitimement les bonnes pratiques

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Dès que possible et sur la durée (à chaque échéance)

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- Les acteurs socio-économiques
- Financement ?
- Les services de l'Etat.

Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs

Réf : SEMINAIRE.609.

Action : Aide reprise et transmission agricole

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- **Maintenir les actifs agricoles ancrés dans les territoires**

Description de l'action

Trois actions à articuler :

- 1-Permettre aux EPCI d'intervenir dans le domaine agricole par l'attribution d'aides directes;
- 2-Différencier ces aides directes à l'installation en cohérence avec les projets de territoires: conditionner l'attribution des aides aux exploitations agricoles à leur conformité avec le projet de territoire.
- 3-Favoriser les projets de territoires garants d'un accroissement de la biodiversité
 - Créer des fermes-relais: la collectivité achète des fermes non reprises et les loue à de jeunes agriculteurs avec location/vente ou location le temps de créer un nouveau siège d'exploitation.
 - Créer des zones d'activités agricoles (comme les ZAE) mais pour du maraîchage avec des aménagements (irrigation, local de stockage et vente,...)

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Ramener à l'échelle territoriale les aides déjà existantes au niveau de l'Etat, de l'Europe, et des Régions.
- Ingénierie partagée avec les communes et les EPCI.

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre d'actifs (exploitants) agricoles mesuré chaque année.
- Nombre d'exploitation mesuré chaque année.
- **Quels sont les critères garants d'un accroissement de la biodiversité? Indicateurs biodiversité?**

Calendrier de l'action (échéance, durée...)

Dès 2023 : nouveau programme FEADER.

Qui pourrait être acteur(s) de l'action

EPCI + acteurs territoriaux.

Généraliser les pratiques vertueuses des acteurs

Accompagnement des acteurs

Réf : SEMINAIRE.610.

Action : accompagnement des propriétaires d'espaces agricoles et forestiers pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du climat

Enjeu(x) correspondant(s)



Objectifs de l'action

- développer les pratiques des particuliers en espaces naturels, agricoles et forestiers en faveur de la biodiversité et du climat

Description de l'action

3 niveaux d'intervention :

- 1 - animation territoriale pour des actions collectives d'information et de sensibilisation (journées techniques, campagne de communication, ...)
- 2 - accompagnement individuel chez le propriétaire : diagnostic, préconisations,(plans de gestion)
- 3 - aides financières incitatives pour la réalisation des travaux de mise en place des mesures environnementales

NB : en complément des dispositifs existants

Lien avec la fiche n° 2 table 3

même idée dans la fiche 2 table 3 avec idée en plus de promouvoir les produits, valoriser ces filières aux pratiques vertueuses pour qu'elles soient rémunératrices et pas seulement subventionnés

Quels moyens nécessaires ? (financiers, humains, partenariats...)

- Aide, Financement, Accompagnement, Outils et mesures environnementales
- Moyens humains d'animation territoriale

Quels moyens d'évaluation ? (outils, indicateurs...)

- Nombre de diagnostics réalisés
- Suivi des mesures mises en place suite à l'accompagnement


Calendrier de l'action (échéance, durée...)

- en continu
- programme 3 ans
- renouvelable

Qui pourrait être acteur(s) de l'action ?

- collectivités territoriales
- chambres d'agriculture, CRPF, opérateurs privés pour l'accompagnement

SEMINAIRE.611 : Mettre en place, développer et promouvoir une filière « végétal local »

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources :

CHA.3.1 / MLA.2.3

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Besoin en végétaux locaux pour les aménagements et la restauration écologique
- Limiter les introductions non souhaitées et préserver la diversité végétale locale
- Construction et pérennisation d'une filière de production

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1/ Mettre en place

- Identifier, structurer et rassembler le réseau d'acteurs existants, quels qu'ils soient (Collectivités, entreprises, associations, institutions, syndicats, etc)

2/ Développer

- Identifier les zones de semences à l'échelle locale
- créer un catalogue régional de végétaux locaux pour chaque strate végétale en fonction des différents contextes pédoclimatiques. CF : outil OBV NA
- Former les acteurs économiques, élus, agriculteurs
- Organiser et aider les pépiniéristes et les collecteurs de semences
- Chartes avec les pépiniéristes et jardineries pour s'engager dans Végétal Local
- Développer une démarche réglementaire d'accompagnement.
- Transversalité avec la stratégie agroécologique du service agriculture de la Région

3/ promouvoir

- Rendre visible/vulgariser l'intérêt et le qu'est ce que c'est « végétal local » (VL)
- Promouvoir cette démarche pour la strate herbacées (CF : plan d'action messicole), Semence Nature
- Associer les collectivités locales
- Se référer au travaux du séminaire Végétal Local Nouvelle Aquitaine du 12 avril 2022

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- ☐ Quantitatifs : *cibles finales et intermédiaires*
- ☐ Qualitatifs :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
- ☐ **Porteurs de projets « types » :**
- ☐ **Partenaires techniques :**
- ☐ **Partenaires financiers potentiels :**

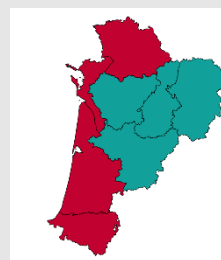
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.612 : Ajuster l'économie aux enjeux de préservation de la biodiversité



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation
Objectif

Fiches actions et contributions sources : POI.3.4 / MLA.3.4

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

Dans les territoires, adapter les contraintes économiques aux exigences écologiques

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

- Identifier la problématique de soutien à la biodiversité à l'échelle du territoire concerné (Échelle pertinente : collectivités locales CDC, CDA, communes)
- Mettre en miroir les problématiques énergétiques, agricoles et alimentaires locales
- Rédiger des plans sectoriels par secteur économique (agriculture, sylviculture,...) permettant de :
 - Ne pas concéder de perte de richesse biologique
 - Viser l'autonomie énergétique des systèmes productifs
 - Répondre à la demande locale en matière première : alimentation, énergie, construction (structure, isolation)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**
 - Enrayer le déclin des espèces localement
 - Augmenter les populations d'espèces sauvages
- **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

❓ **Porteurs de projets « types » :**

❓ **Partenaires techniques :**

❓ **Partenaires financiers potentiels :**

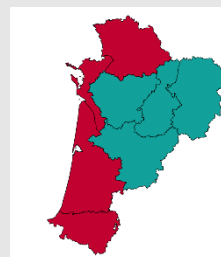
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.613 : Accompagner les changements de l'agriculture pour favoriser la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : MVH.1.1 / BDX.4.1 / PGD.2.7 / POI.2.1

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

L'agriculture est un acteur majeur qui impacte la biodiversité. Il est nécessaire de s'assurer que ces impacts deviennent POSITIFS, DURABLES ET SOUTENABLES en phase avec le changement climatique

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1/ Identifier et diffuser/promouvoir les bonnes pratiques

- Couverture des sols, infrastructure agro écologique, gestion de l'eau, usage des phytos, haies, mares, etc.
- Biodiversité cultivée

2/ Accompagner techniquement

- Diagnostics
- Formation initiale et continues et par thématique
- Accompagnement individuel ou collectif

3/ Accompagner financièrement

- Les agriculteurs
- Les organismes de soutien

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

Feuille de route « Néo Terra »

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**
- Nombre d'agriculteurs engagés dans la démarche : ambition de +10% par an
- Quantité de phytos utilisés. Ambition -50% en 2025
- Nombre d'hectares/ surfaces cultivées totale

- **Qualitatifs :**
- Indicateurs de qualité de l'eau, qualité de l'air, biodiversité en hausse.

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
DRAAF + REGION+OFB
- **Porteurs de projets « types » :**
 - o Chambre d'agriculture
 - o Associations de développement agricole
 - o Collectivités territoriales
- **Partenaires techniques :**
 - o Lycées agricoles
 - o Instituts de recherche et développement
- **Partenaires financiers potentiels :**

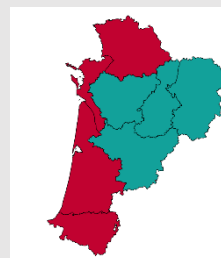
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.614 : Faire connaître, reconnaître et promouvoir auprès des acteurs locaux les pratiques en faveur de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation Objectif

Fiches actions et contributions sources : CHA.2.5 / PGD.1.4

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Mobilisation de la collectivité dans ses pratiques
- Mobilisation par la collectivité des acteurs de son territoire autour de ces pratiques (Formation, accompagnement, préconisation, aides financières)

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Identifier les collectivités où on connaît l'existence d'enjeux : faire, suivre, faire vivre et actualiser les ABC
- Créer un label « Collectivité engagée pour la biodiversité sur le modèle « Terre Saine »
- Appui technique pour identifier les enjeux et actions ont l'aménagement agroécologiques, à engager en fonction des particularités du territoire
- Identification, déploiement et intégration des bonnes pratiques au sein de la collectivité et promotion auprès des acteurs locaux. Exemple :
 - Entretien 0 phyto et adapté aux rythmes biologiques
 - Respect de la nuit (pollution lumineuse)
 - Accompagnement et formation des acteurs locaux (agricultures, sylvicultures, industriels,...)
- Appui technique et financier pour le suivi environnemental des impacts positifs, matière pour communiquer et déployer
 - Communiquer auprès des citoyens/entreprises/agriculteurs pour les engager dans la démarche et les aider de la même façon que les collectivités pour les étapes 1 à 5 (intégrer terrains privés au dispositif)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

- CF TEN (territoire engagé pour la nature, acteurs OFB+ARBNA)
- Territoire engagé pour la nature (Ville d'Angoulême)

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

- **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**
- Nombre de collectivités engagées dans la démarche
- Nombres de projets à l'échelle de chacune des collectivités

- **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
Collectivités locales
- ❓ **Porteurs de projets « types » :**
- ❓ **Partenaires techniques :**
- ❓ **Partenaires financiers potentiels :**

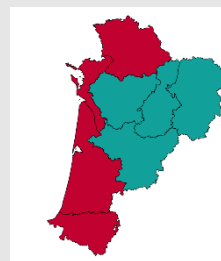
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.615 : Rédaction d'un vademecum de la commande publique responsable



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation
Objectif

Fiches actions et contributions sources : Nouvelle Fiche

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

La commande publique a un impact direct et indirect sur la biodiversité. Il est nécessaire de sensibiliser les collectivités à ces considérations et de les aider à établir des cahiers de charges prenant en compte ces aspects de conservation.

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

- Lister les grandes catégories de commande publique : voirie, constructions, alimentation, énergie, consommables bureautique
- Elaboration de fiches explicites, par catégorie, sur le lien entre commande et respect de la biodiversité
- Guide pour la rédaction de cahier des charges prenant en compte les enjeux de conservation.
- Formations

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

- **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*
- Collectivités
- **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

☐ Porteurs de projets « types » :

☐ Partenaires techniques :

☐ Partenaires financiers potentiels :

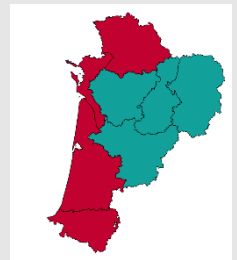
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

SEMINAIRE.700	Identifier, clarifier et communiquer sur les outils de protection des écosystèmes
SEMINAIRE.701	Créer un nouvel outil foncier dédié à la reconquête de la biodiversité
SEMINAIRE.702	Mieux maîtriser le foncier pour assurer la protection de la biodiversité.
SEMINAIRE.703	Préserver, gérer, restaurer, et adapter les écosystèmes en lien avec l'eau (zones humides, plans d'eau...) / déployer des solutions fondées sur la nature en lien avec l'eau.
SEMINAIRE.704	Créer de nouvelles aires protégées en fonction des enjeux
SEMINAIRE.705	Conserver, planter, gérer, valoriser et sensibiliser sur la trame arborée
SEMINAIRE.706	Préserver les écosystèmes // Orienter la gestion forestière sur la conservation de la biodiversité
SEMINAIRE.707	Favoriser la biodiversité dans les espaces anthropisés
SEMINAIRE.708	Mettre en place des zones de libre évolution forestière

SEMINAIRE.700 : Identifier, clarifier et communiquer sur les outils de protection des écosystèmes

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation
Objectif : Améliorer la gestion et la protection des écosystèmes.

Fiches actions et contributions sources : PYR.2.3 / MVH.2.2 / MLA.4.4 / CHA.2.2 / BDX.4.4

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

Améliorer la connaissance sur les différents outils de protection des écosystèmes existants et vérifier qu'ils répondent bien aux enjeux de protection de biodiversité.

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

- Identifier les outils existants en distinguant les outils de connaissance, de gestion, de protection (ZNIEFF, N2000, PNR, RNN...) et préciser leur portée.
- Préciser en quoi les outils de planification doivent contribuer à la protection des écosystèmes.
- État des lieux des plans de gestion existants (suivi, efficacité).
- Harmonisation des méthodes d'élaboration des plans de gestion.
- Vérifier que les outils existants de protection des écosystèmes intègrent l'adaptation de ces écosystèmes au changement climatique.
- Sensibiliser tous les acteurs (élus, citoyens, porteurs de projet...) aux outils existants de protection (partage de résultats, information au niveau scolaire...).

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)
Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

- 📄 **Quantitatifs :** *cibles finales et intermédiaires*
- 📄 **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

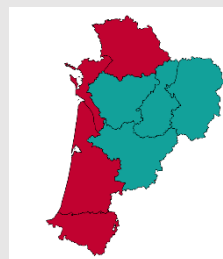
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

SEMINAIRE.701 : Créer un nouvel outil foncier dédié à la reconquête de la biodiversité



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation
Objectif

Fiches actions et contributions sources : PGD.2.6 / PGD.2.3

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

Des dispositifs existants à la gestion du foncier mais non dédiés à la reconquête de la biodiversité (ex SAFER, EPF=NA...)

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

1. Étudier la faisabilité (technique juridique, financière) de l'outil foncier dédié à la reconquête de la biodiversité.
2. Compléter les dispositifs existants destinés à la gestion du foncier (SAFER, EPF-NA etc.) avec des orientations multiples :
 - Espaces dégradés :
 - identification du foncier (potentiellement disponible) pour la reconquête de la biodiversité des espaces ciblés :
 - espaces agricoles dégradés
 - espaces forestiers dégradés
 - espaces urbains (friche industrielle par exemple)
 - sécurisation du foncier (utilisation des outils existants ou besoin de création?)
 - mise à disposition des porteurs de projets, gestionnaires des espaces naturels, collectivités volontaires etc.
Possibilité de mise en place de sites pilotes avec gestion expérimentale
 - Espaces "ordinaires" :
 - création d'une nouvelle catégorie de réserves naturelles : les réserves naturelles agricoles et forestières au sein desquelles il est nécessaire de préserver les pratiques, les cultures et la biodiversité associée
 - développer un outil technique et/ou financier pour préserver le foncier agricole et forestier notamment le plus vertueux : acquisition / location par les acteurs publics ?
 - Mettre en place une base de données du "foncier ouvert à la reconquête" : réserve foncière
3. Définir et mettre en œuvre un outil financier dédié (fond financier)
 - Exemple de cadre : politique contractuelle locale pluriannuelle multipartenaire (ex : contrat de territoire sur 5 -10 ans) biodiversité ou bien un volet /axe biodiversité dans un contrat/outil existant

- Exemple de critères pour qualifier une « vraie » politique de biodiversité :
 - Liste d'actions obligatoires et /ou minimum
 - Liste d'axes prioritaires
 - Définition d'une grille de bonification

« Vraie » Politique biodiversité

Axes	actions	Niveau d'exigence (obligatoire, indispensable, facultative ou bonus,)	minimum requis
1	1.1	Obligatoire	
	1.2	bonus	
	1.3	bonus	
2	2.1	obligatoire	
	2.2	obligatoire	
	2.3	bonus	
3			

Exemple de grille (Cf label FFBB Citoyen ou Charte natura)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

📄 **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*

📄 **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

☐ Porteurs de projets « types » :

☐ Partenaires techniques :

☐ Partenaires financiers potentiels :

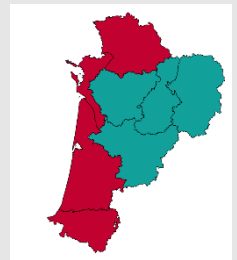
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------



SEMINAIRE.702 : Mieux maîtriser le foncier pour assurer la protection de la biodiversité



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation

Objectif : Améliorer la gestion et la protection des écosystèmes

Fiches actions et contributions sources : BDX.4.3 / MLA.1.3 / PGD.3.1

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

Disposer d'une stratégie foncière permettant de préserver les écosystèmes.

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

A partir des enjeux prioritaires définis à une échelle biogéographique :

- Identifier les outils de maîtrise foncière existants adaptés à chaque contexte.
- Définir les porteurs de foncier adaptés.
- Établir un programme d'actions à 10, 20 ans avec des cibles de surfaces en maîtrise foncière.

Point de vigilance : cette stratégie foncière ne doit pas servir à déterminer les zones ouvertes à la mise en œuvre de compensation.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

🔍 **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*

🔍 **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

🔍 **Porteurs de projets « types »** :

❓ **Partenaires techniques :**

❓ **Partenaires financiers potentiels :**

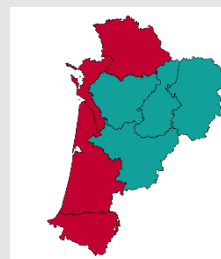
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action










Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------



SEMINAIRE.703 : Préserver, gérer, restaurer, et adapter les écosystèmes en lien avec l'eau (zones humides, plans d'eau...) / déployer des Solutions Fondées sur la Nature en lien avec l'eau

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation

Objectif : Intégrer les enjeux de biodiversité dans les outils de gestion des milieux aquatiques.

Fiches actions et contributions sources : PYR.1.3 / MVH.2.6 / PGD.1.1 / MER.1.4 / MER.1.7 / POI.2.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Enjeux biodiversité insuffisamment pris en compte dans la gestion des milieux aquatiques.

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Définir des enjeux biodiversité liés aux écosystèmes (ex : zones humides, plans d'eau, estuaires, cours d'eau...) en lien avec l'eau à l'échelle régionale (ex : axes migrateurs amphihalins, corridors, réservoir)
- Selon l'état de conservation des milieux, mener des actions de :
 - Restauration
 - Préservation
 - Adaptation au changement climatique
- Intégrer les objectifs de préservation de la biodiversité dans les politique de gestion des milieux aquatiques (PPG, contrat de milieux etc....)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

☐ **Quantitatifs** : cibles finales et intermédiaires

☐ **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

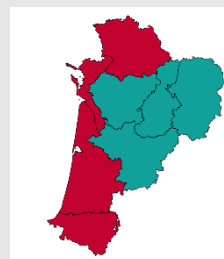
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

SEMINAIRE.704 : Créer de nouvelles aires protégées en fonction des enjeux



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation

Objectif

Participer significativement à l'atteinte des 10% de territoire régionale en aires protégées fortes d'ici 2030

Fiches actions et contributions sources :

MVH.1.6 / MER.2.5 / MER.4.6 / POI.3.5 / CHA.2.2

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- Préserver les zones à enjeux fort de la biodiversité et de la biodiversité
- Répondre aux objectifs de la SNAP et aux engagements internationaux de la France.
- Pour des enjeux fort de la biodiversité, étendre le champ d'application de la DUP.

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1. IDENTIFIER ET PROTÉGER LES SITES ET ESPÈCES À PROTÉGER
 - travailler à une échelle non-def par les limites administratives (ex : syndicats de BV, corridors, habitats...)
 - identifier les espèces bio-indicatrices et ou d'intérêt écologique et leur habitat
 - se baser notamment sur les ZNIEFF I et sur l'inventaire national du patrimoine géologique pour identifier et localiser les espaces de protection forte (10% objectif national)
 - se baser sur les ZNIEFF II pour identifier et localiser les espaces protégés (30% objectif national) + corridors écologiques terrestres et trame noire
 - avoir une exigence particulière sur les espaces collectifs (littoral, mer & domaine public fluvial par ex) et objectifs chiffrés sur habitats /espèces pour lesquelles la région à une responsabilité particulière
 - mettre une pincée de résilience / adaptation aux changements globaux : identifier les zones refuge qu'il est nécessaire de préserver / restaurer dans le cadre du changement climatique (cartographie ?). Proposer des aires protégées de type « refuges climatiques »
 - identifier les sites à protéger avec une priorisation reposant sur la représentativité des habitats et du patrimoine géologique et pédologique et niveau territorial - validé par le CRPN + vision à long terme à intégrer
2. CRÉER ET ENCOURAGER LA CRÉATION DE NOUVELLES AIRES PROTÉGÉES À FORT NIVEAU DE PROTECTION
 - Étudier les freins au développement des aires de protection
 - Impliquer les élus et les acteurs professionnels
 - Encourager les communes qui ont déployé un ABC sur leur territoire à initier un programme pluriannuel d'actions sur leurs espaces naturels communaux
 - Systématiser l'élaboration d'un état des lieux de l'existant
 - Soutenir l'acquisition foncière pour une gestion/protection pérenne / maîtrise foncière

Identifier les outils fonciers existants ou innovants (ORE, ENS, chartes d'engagements...) et mises en oeuvre

Mobiliser si nécessaire la DUP = l'Etat, les collectivités et les associations

Sécuriser réglementairement et dans le temps des zones d'intérêt fort en biodiv, ZH, expansions de crues (=hot spot locaux)

- Impliquer la population
 - Favoriser la concertation pour une meilleure acceptation locale de ces espaces protégés pour l'intérêt général
 - Assurer l'animation, la gestion et la valorisation de ces sites (tourisme) ainsi que la surveillance (police des usages et de l'environnement)
 - Mentionner l'existence des arrêtés de protection de biotope et relancer une dynamique positive sur le sujet (faire le lien avec PNMA, PNA Vison, PNA Desman : volet spécifique sur le sujet dans le nouveau PNA, SNAP)
- Encourager les communes et les intercommunalités à initier un programme pluriannuel d'actions sur leurs espaces naturels en lien avec leurs ABC (en place rapidement) → objectif : ABC en place sur les territoires communaux et intercommunaux à l'horizon 2024.
- Création de nouveaux sites (ENS - taxe départementale ENS ; RNR ; APPB ; ORE ; RNN ; Acquisition foncière ; Réserve biologique ; Parc national ; Arrêtés de protection du patrimoine géologique...)

3. RENFORCER LES ACTIONS ET LE NIVEAU DE PROTECTION DES SITES EXISTANTS

- Améliorer les délimitations des aires protégées actuelles et créer de nouveaux périmètres (ENS, TDENS, RNR, AAPB, AAPHN)
- Augmenter le niveau de protection (RNN, RNR, PNN, maîtrise foncière CEN, ORE : protection forte et PNR, ZNIEFF, Natura 2000, ENS : création de protection complémentaire)
- Mettre en place des mesures de protection temporaire (moratoires, interdiction de pêche en période de sensibilité : migration, reproduction, fraye)
- Evaluer les aires protégées
- Prévoir des financements pour l'animation, la gestion, la valorisation, la protection (police) de ces sites ainsi que pour la sensibilisation et l'éducation.
- Renforcer la réglementation des aires protégées en incluant une zone d'influence (lien fonctionnel avec l'aire protégée) et une zone tampon autour des aires protégées (périmètre)
- Renforcer les moyens des gestionnaires des aires protégées, quel que soit leur statut, par des financements directs de l'Etat et des collectivités.

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

🔍 **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

- 25 réserves naturelles régionales d'ici 2030 + autres espaces protégés
- Augmenter significativement les moyens financiers en faveur de la biodiversité sur les espaces protégés (2030)

🔍 **Qualitatifs :**

- Participer à hauteur de 3% au minimum des zones de protection forte !

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

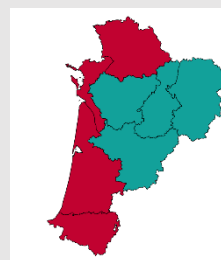
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.705 : Conserver, planter, gérer, valoriser et sensibiliser sur la trame arborée



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT

X



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

Orientation / Objectif

Accroître le linéaire de la trame arborée en bon état de conservation

Fiches actions et contributions sources :

CHA.1.2 / POI.2.2 / POI.7.3 / PYR.3.4 / POI.2.4

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

Définition de la trame arborée : haie, arbres isolés / têtards, ripisylve, alignement d'arbres, vergers, agroforesterie, lisières forestières. [la description de la trame arborée doit figurer dans le guide de bonnes pratiques - cf. point sensibiliser - ainsi que les fonctions]

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

1. CONSERVER

- a. Assurer des moyens suffisants pour faire appliquer la réglementation et les sanctions (ex : 3 ETP / département dédié à la trame arborée)
- b. Faire évoluer les documents de planification pour davantage de considération des arbres et des haies
- c. Diminuer les surfaces imperméabilisées (PLU)
- d. Protéger les haies existantes et à venir dans les documents de planification. Réglementer la suppression des haies avec obligation de replanter l'équivalent arraché selon les fonctionnalités
- e. Sauvegarder : inventaires participatifs inscrits dans les PLUs
- f. Définir des indicateurs simples et mesurables (indice de maillage, type, état...) par bassin de production agricole
- g. Etablir un bonus/malus en concordance avec la réalité du terrain/du territoire
- h. Faire appliquer la réglementation et les sanctions
- i. Faire appliquer les dates d'intervention sur les haies aux communes et aux privés

2. PLANTER, ENTRETENIR, GÉRER, VALORISER LA TRAME ARBORÉE

- a. Harmoniser les dispositifs d'aide et les développer (plateforme qui recouvre les aides à l'échelle régionale)
- b. Mise en place d'une pépinière régionale à label VÉGÉTAL LOCAL® (déléguer la production à des acteurs du territoire)
- c. Assurer des moyens humains suffisants au sein des EPCI pour coordonner les acteurs et développer la trame arborée (plantation, gestion, valorisation) - définir un échelon adapté (paysage, collectivité ? syndicat de bassin...)
- d. Faire émerger une filière de valorisation des produits de la trame arborée (coupe, fruits...) afin de supprimer la contrainte du coût et du temps d'entretien pour l'agriculteur. Exemple : réalisation de l'entretien par des prestataires (CUMA, autres...) valorisation du BRF en

bois-énergie, en litière pour volailles et bétail, en paillage pour les collectivités (politique zéro phyto)... --> voir expériences fortes en la matière par les Régions Pays de la Loire et Normandie

- e. Préconiser le développement de haies, de ripisylve spontanée (bandes enherbées qui se colonisent progressivement pour donner une haie)

3. SENSIBILISER

- a. Elaborer et diffuser un guide de bonnes pratiques

- Rappeler les fonctions des haies (clôtures naturellement, définition des parcelles, paysage, alimentaire (arbres fourragers pour les animaux, fruitiers pour l'alimentation humaine), bois de chauffage, arbres têtards, refuge pour les animaux (habitats et corridors écologiques pour insectes, gibiers, prédateurs), coupe-vent et ombrière, régulateur hydrique, captation carbone

- Ripisylves, parcelles à enjeux forts (érosion), plaines dépourvues d'éléments paysagers

- Rôle de ralentissement du circuit de l'eau (cf POI2.2)

- Valorisation économique, touristique, sur les fonctionnalités de la haie et les atouts d'un paysage bocager (cloisonné) dans un contexte de changement climatique ("rugosité" du paysage par rapport au climat). Valorisation identitaire et communication sur l'intérêt paysager

- b. Former les élus et les agents communaux

- c. Coordonner les actions de sensibilisation autour de la trame arborée (fascicule, sorties nature, animations scolaires, semaine de l'arbre etc.)

- Actions de sensibilisation autour du rôle et de l'intérêt de la haie (fascicule, journées portes ouvertes, évènements type semaine de l'arbre,...)

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

☐ **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**

☐ **Qualitatifs :**

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

2 Partenaires financiers potentiels :

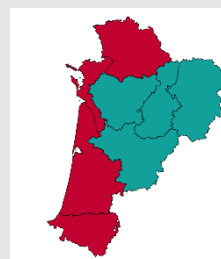
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.706 : Préserver les écosystèmes // Orienter la gestion forestière sur la conservation de la biodiversité

						
CONSERVATION	AMÉNAGEMENT	RESSOURCES	MOBILISATION	ACCOMPAGNEMENT	CONNAISSANCE	ACTION PUBLIQUE
X	X	X	X	X	X	X

Orientation : Préserver les écosystèmes

Objectif : Boisements en bon état de conservation

Fiches actions et contributions sources : nouvelle fiche action

(Description de l'action) Problématiques : *pourquoi mener cette action ?*

(Description de l'action) Description : *en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?*

- Encourager la prise en compte de la biodiversité
 - diagnostic /inventaire naturaliste avant les coupes
 - faire vieillir les boisements / forêts
 - ne pas gérer les sous-bois
 - former à la gestion par éclaircie / prélèvement des propriétaires forestiers
 - conserver et favoriser les diversités d'essences
 - assurer des corridors boisés entre les massifs (trame verte)
 - conserver les lisières forestières
- Améliorer les connaissances de la biodiversité forestière
- Accompagner les exploitants et les propriétaires forestiers

Vu en Nouvelle-Aquitaine : *ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...*

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : *nous aurons réussi cette action si...*

📄 **Quantitatifs** : *cibles finales et intermédiaires*

📄 **Qualitatifs** :

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (*si acteur volontaire ou copilote*) :

📄 **Porteurs de projets « types »** :

📄 Partenaires techniques :

📄 Partenaires financiers potentiels :

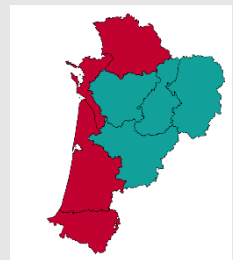
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative



SEMINAIRE.707 : Favoriser la biodiversité dans les espaces anthropisés



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT

X



RESSOURCES

X



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

Orientation / Objectif

Rechercher un équilibre entre espaces gérés et espaces en libre évolution

Fiches actions et contributions sources : MLA 3.5

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- baisse de la biodiversité
- impact direct des activités humaines

→ des solutions existent !

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Inscrire dans les documents de planification l'aspect "mosaïque de milieu"
- Faire émerger les initiatives régionales pour favoriser la biodiversité dans les espaces de production, de récréation, de déplacement : anthro masse (dans notre domaine vital)
- Décliner un catalogue d'actions éprouvées et/ou innovantes :
 - agricole : haie, zéro-phyto, race locale...
 - forêt : sénescence, diversité d'essences indigènes, ripisylve...
 - parc urbain : gestion différenciée, nichoir...
 - infrastructures : zéro-phyto, pastoralisme urbain, zéro artificialisation...
 - tiers-paysage, friche...
- Créer des chartes/labels pour valoriser ces engagements

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

Végétal local

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires

- nombre d'adhérents à la démarche
- surface d'adhésion

Qualitatifs :



- diversité des acteurs

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** (si acteur volontaire ou copilote) :

☐ **Porteurs de projets « types » :**

☐ **Partenaires techniques :**

☐ **Partenaires financiers potentiels :**

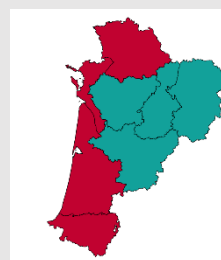
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

SEMINAIRE.708 : Mettre en place des zones de libre évolution forestière



CONSERVATION

X



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION

X



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE

X



ACTION PUBLIQUE

X

Orientation /Objectif

Permettre l'expression de tous les stades d'évolution des écosystèmes forestiers

Fiches actions et contributions sources : MLA 2.4

(Description de l'action) Problématiques : pourquoi mener cette action ?

- la Région Nouvelle-Aquitaine manque de stade forestier mature
 - de 25 à 45% de la biodiversité forestière y est inféodée
- Nécessité de mise en place d'un réseau "libre évolution"

(Description de l'action) Description : en quoi consiste cette action, quelles sous-actions mener ?

- Diagnostic :
 - recenser les initiatives nationales : FRENE, PRELE
 - s'appuyer sur l'étude dédiée des CBN pour cibler les zones à intégrer
- Objectifs :
 - identifier un échantillon représentatif des forêts de Nouvelle-Aquitaine
 - structurer un réseau d'acteurs : RNF, ONF, CRPF, CEN, WWF...
 - s'appuyer sur les outils existants : ORE, ENS, APB, RBI, APHN...
- Actions :
 - rechercher des surfaces qui permettent l'expression des fonctionnalités des écosystèmes.
CIBLE : 3 ha/ 1 ha minimum / entre 3 et 7% d'un massif
 - acquérir des parcelles
 - protéger par des statuts réglementaires
 - fédérer les propriétaires publics et privés

Vu en Nouvelle-Aquitaine : ce qui est déjà fait dans la région, projets inspirants s'inscrivant dans ce cadre d'action...

- étude forêt ancienne CBNSA
- gestion forestière des réserves : RHN, RHR, RB
- projet naturalité forêt littorale Nouvelle-Aquitaine (ONF)

(Objectifs de l'action / Moyens d'évaluation / Calendrier de l'action)

Résultats attendus et échéances : nous aurons réussi cette action si...

"laisser faire la nature : plus de résilience face aux changements globaux à venir"

- 🔍 **Quantitatifs : cibles finales et intermédiaires**
 - arriver à 3-7% des massifs forestiers de Nouvelle-Aquitaine en libre évolution
- 🔍 **Qualitatifs :**
 - Intégrer une représentativité des habitats forestiers dans la désignation

- Permettre l'expression de l'ensembles des sylvofaciès

(Acteurs / Moyens humains) Acteurs concernés :

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** *(si acteur volontaire ou copilote) :*
- ❓ **Porteurs de projets « types » :**
- ❓ **Partenaires techniques :**
- ❓ **Partenaires financiers potentiels :**

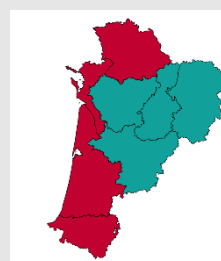
(Moyens techniques et financiers)

Dispositifs techniques et financiers permettant d'accompagner l'action :

(Moyens d'évaluation)

Indicateur(s) de suivi : *qu'est-ce qui permettra de vérifier que l'action est déployée ?*

Echelle de déploiement de l'action : dans quel(s) territoire(s) déployer l'action



Autres stratégies régionales concernées : *cette action contribue également à la mise en œuvre des stratégies suivantes ...*

SNB1	SNB2	SNB3	SNB4	SNB5	SNB6	SNB7	SNB8	SNB9	SNB10	SNB11	SNB12	SNB13	SNB14
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Rubrique à remplir par les copilotes

Rubrique facultative

5. LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Groupe de Travail Collectivités territoriales le 5 avril 2022**
- **Commission « Stratégies » du CRB le 3 mai 2022**
- **Consultation CSRPN, CRB avant l'été 2022**
- **Avis CRB et CESER début octobre 2022**
- **Validation et restitution de la SRB fin 2022**